MAISON D'ENFANTS
À CARACTÈRE SOCIAL

MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITÉ

HÉBERGEMENT LA TRINITÉ
PLACEMENT À DOMICILE
LIEU RESSOURCES

SECTEUR
ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

81, boulevard Jean-Dominique Blanqui
06340 La Trinité
Tél. 04 97 00 04 93
direction-enfance-famille@fondationdenice.org

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1
Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :
• Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2
Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :
• La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi

›››

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3
Enfance-Jeunesse-Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :
• L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.
Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

• La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.

• Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.

• 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.

• Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.

• L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi *(Individual Placement and Support)*, qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

SOMMAIRE

1 LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE LA TRINITE 5
1.1 Présentation de la MECS de La Trinité 5
1.2 Quelques éléments statistiques de l'internat en 2020 8
1.3 Modalité d'admission 11
1.4 Moyens et objectifs 12
1.5 Prise en charge psychologique 17
1.6 Scolarité 20
1.7 Relations avec les familles et les partenaires 20
1.8 Les transferts 2020 de la MECS 24
1.9 Eléments de conclusion 29
2 LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD) 30
2.2 La prise en charge des familles durant la première période de confinement 32
2.3 Le PAD en chiffre 33
2.4 Les EF/EI/VAD/Rencontres partenaires 2020 (Entretiens Familiaux/Entretiens Individuels/Visites à domicile) 42
2.5 Les visites à domicile dans le projet d'accompagnement des missions du PAD 42
2.6 Soutien Psycho-éducatif 43
2.7 Eléments de conclusion 47
3 LE LIEU RESSOURCE 57
3.1 Présentation du Lieu Ressource 57
3.2 Les activités support du Lieu Ressource 58
3.3 Fréquentation du Lieu Ressource 69
3.4 Les partenaires du Lieu Ressource 71
3.5 Eléments de conclusion 72
PREMIERE SITUATION : 73
DEUXIEME SITUATION : 75
GESTION DES MOYENS HUMAINS 77
3.1 Réorganisation des secteurs de la Fondation validée en février 2020 77
3.2 Organigramme de la Fondation de Nice 79
3.3 Organigramme du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles 80
80
3.4 Formation des personnels 81
4 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES 82
4.1 Plan d'investissements 82
4.2 Emprunts en cours 82
4.3 Organisation de l'économat et pilotage d'achat 82
4.4 Sécurité sanitaire COVID 19 82

4.5 Sous-traitance 82
4.6 Maintenance et sécurité 83
4.7 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules 83
4.8 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé) 83
5 GESTION DES MOYENS FINANCIERS 84
5.1 Charges de la section d'exploitation 84
5.2 Produits de la section d'exploitation 86
5.3 Détermination du résultat d'exploitation 86
6 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2021 87
ANNEXE 89

1 LA MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE LA TRINITE

1.1 Présentation de la MECS de La Trinité

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour accueillir depuis le 1er septembre 2017, 20 enfants garçons et filles de 6 à 14 ans, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces enfants sont confiés à la **MECS** « […] ***pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale*** […]. Les *enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge pour enfants au titre de l'Assistance éducative.*

Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.

Les missions et les objectifs déterminés par la Direction Générale du Développement des Solidarités humaines (DGDSH) » :

➡ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

➡ Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.

➡ Assurer aux enfants hébergés des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.

➡ Recréer en partenariat avec la DSH, via les MSD, les conditions d'un retour en famille ou la restauration de liens familiaux.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec **l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles, dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux animés par le psychologue et un membre de l'équipe éducative (éducateur référent de la situation).

Les équipes éducatives ont le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

Les Missions et les objectifs sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation de Nice PSP-ACTES :

Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible

« *Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation… »*

Respecter la famille de l'enfant, c'est en même temps respecter l'enfant lui-même.

➡ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Etre conscient de notre responsabilité individuelle et collective ne peut pas être un frein à notre action mais, au contraire, un moteur et un gage de sérieux.

➡ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent, depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.

➡ L'écoute des enfants et des adolescents passe aussi par le Conseil d'Établissement Jeunes.

➡ La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale.

1.2 Présentation de l'année 2020

L'année 2020 est marquée par l'apparition de la Covid-19 en début d'année, qui aura considérablement impacté l'établissement par l'ensemble des restrictions sanitaires que cela aura entrainé durant toute l'année, malgré une légère accalmie durant la période estivale.

Ainsi, et dès l'instauration du premier confinement au 16 mars 2020, nous avons dû repenser entièrement la prise en charge, non seulement éducative des enfants accueillis, mais également la mise en place d'une « école à la maison » en partenariat avec les établissements scolaires, du fait de leur totale fermeture sur cette période.

Une véritable mobilisation s'est alors engagée sur l'ensemble du secteur « Enfance, Jeunesse, Famille » en faisant appel notamment à toute personne « relais » ou « réserviste » au sein de la Fondation de Nice, souhaitant venir soutenir les équipes pour dispenser et maintenir un enseignement et une scolarité aux enfants accueillis et confinés au sein de la Maison de l'Enfance de la Trinité, la priorité étant donnée sur l'ensemble de la Fondation aux publics accueillis.

Cette période aura été riche d'enseignements dans tous les sens du terme. En effet, malgré nos inquiétudes liées à cette forme d'enfermement annoncée et au strict confinement permanent, durant près de deux mois et demi, privant les enfants de toute sortie extérieure et de tout retour en famille pour certains, nous avons pu observer, tant dans la dynamique collective qu'individuellement, que cette « pause » avait pu être considérablement bénéfique à nombre d'enfants, dans ce qu'elle apportait d'une certaine forme de stabilité, de relation constante avec les équipes éducatives présentes, qui assuraient une continuité quotidienne entre la prise en charge éducative et l'école, ceci sans rupture et dans un temps exempt de contraintes diverses consacrées habituellement aux trajets nombreux et divers entre l'établissement et l'extérieur.

Ce temps en « arrêt relatif » a offert aux enfants et aux équipes une qualité relationnelle telle, qu'elle a parfois permis un réel apaisement dans les problématiques individuelles, et favorisé des échanges plus confiants avec les adultes parfois perçus difficilement dans la relation triangulaire « enfant-famille-institution/service gardien ». Le lien maintenu avec les familles (téléphone, visio, mails parfois) aura assuré de ne pas rompre la relation avec celles-ci sans phénomènes de culpabilité entre parents et enfants et mettant entre parenthèses les tensions habituelles que les placements non consentis peuvent occasionner d'ordinaire.

Sur le plan pratique, et dès la première semaine de confinement, nous avons ainsi mis en place plusieurs lieux distincts « d'école à la maison » afin, tout à la fois, de respecter les mesures de distanciation sanitaire, d'assurer un apport et un soutien scolaire le plus proche possible d'un enseignement habituel, cela avec la contribution effective de professionnel(le)s ayant des fonctions diverses.

Ce sont des collègues des autres secteurs de la Fondation, des psychologues, des éducateurs/trices spécialisés/ées, des assistants/tes sociaux/ales, des cadres, un membre du Conseil d'Administration, ayant des compétences variées dans le champ éducatif ou enseignant, qui ont ainsi et tour à tour, occupés un roulement effectif auprès des enfants afin de les accompagner dans ce moment d'interruption.

Des petits groupes de travail ont ainsi été mis en place au nombre chacun, de deux ou trois enfants sous l'égide d'un intervenant, munis d'un ordinateur portable connecté permettant tous les accès nécessaires, tant avec les établissements scolaires (ENT, mails ou autres) qu'avec Internet et le WEB.

Des ateliers divers, peinture, dessins, bricolage, maquillage, et autant d'activités ludiques sont venus alterner les temps dédiés au scolaire.

Nous avons également fait le choix de maintenir une « veille » scolaire durant les vacances de Pâques, avec un temps légèrement réduit d'1/2 journée maintenue, ce qui aura permis, là aussi, une meilleure homogénéité du rythme donné à cet accompagnement et des capacités d'assimilation qui s'en sont trouvées, de notre point de vue, renforcées.

Durant cette période et tout au long de l'année, les supervisions d'équipe ont dû, hélas, être interrompues. Les superviseurs n'imaginant pas possible de maintenir ces temps d'échange et d'expression des équipes par visio-conférence. Celles-ci devaient se rétablir ainsi au mois d'octobre, avant que le second confinement ne les retarde à nouveau.

Toutes les réunions d'équipes, pédagogiques, de formation ou de supervisions ont dû ainsi être limitées au nombre de personnes présentes dans les espaces clos. Ce qui a impliqué d'effectuer la grande majorité des temps de rencontre, d'échange, ou réunions de travail, en visio-conférence.

Visio-conférences pas toujours faciles à gérer, en fonction du nombre de participants, du matériel nécessaire à ce nombre et des difficultés de réseau parfois. Seules les réunions d'équipes par groupes séparés ont donc pu être maintenues par visio-conférence afin d'assurer à minima l'organisation nécessaire à la vie de l'institution.

Quelques temps de formation ont pu être maintenus dans les périodes entrecoupées de confinement ou de couvre-feu. Ainsi, une formation sur les sévices, maltraitances et violences subis par les enfants, a pu être dispensée aux équipes.

Une formation concernant l'utilisation et l'installation d'un défibrillateur dans nos locaux d'accueil et administratifs a été proposée.

De même, les séjours extérieurs ont été sensiblement réduits en nombre. A l'exception de la période estivale durant laquelle nous sommes quand même parvenus à encadrer quatre séjours de vacances en région PACA essentiellement, ce qui a permis une coupure significative dans cette année de contraintes, permettant aux enfants de s'ouvrir à l'extérieur et de profiter des beaux jours.

L'encadrement éducatif sur cette année est demeuré inchangé et compte toujours 13,5 ETP (6,5 sur une équipe et 7 sur la seconde). A cet encadrement, s'est rajouté l'embauche d'un apprenti « Educateur spécialisé » courant septembre 2020 pour un contrat d'apprentissage d'une durée de trois ans. Il est

prévu l'embauche d'un second contrat d'apprentissage à la rentrée 2021. Comme à l'accoutumée, ces apprenti(e)s seront suivis tout au long de leur contrat par un maitre d'apprentissage dédié, qui assurera la bonne articulation entre l'employeur, l'apprenti et le centre de formation.

L'accueil habituel de deux à trois stagiaires s'est trouvé quelque peu perturbé par les chamboulements liés aux restrictions, mais nous avons pu, rapidement, en collaboration étroite avec les lieux de formation des étudiants, accueillir deux stagiaires dès le mois de juin 2020 et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Les groupes mixtes sont constitués de **20 enfants** répartis comme suit :

- Groupe de petits ;10 enfants de 6 à 10 ans
- Groupe des grands ;10 enfants de 10 à 13 ans révolus

1.2 Quelques éléments statistiques de l'internat en 2020

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2020	
MET	
JANVIER	657
FÉVRIER	613
MARS	659
AVRIL	630
MAI	651
JUIN	640
JUILLET	599
AOÛT	576
SEPTEMBRE	549
OCTOBRE	551
NOVEMBRE	599
DÉCEMBRE	620
TOTAL	**7 344**

L'internat de la MET présente un taux d'occupation de 100,33 % pour l'année 2020 (7.344 journées réalisées contre 7.320 prévues). L'année dernière, le taux d'occupation était de 98,19 %.

Un nombre important de replis a été effectué sur l'internat soit :

- 8 enfants orientés par le PAD sur 69 nuits

- 2 enfants orientés par l'Action Educative à Domicile Renforcée pour 18 nuits

- 1 enfant en accueil « en urgence » sans solution d'hébergement pour 4 nuits orienté par un RTPE.

- Cette année, la prise en charge sur l'internat de la MET est en moyenne de 20,06 enfants. Pour rappel, l'arrêté n°2017-465 prévoit 20 places pour les enfants âgés de 6 à 13 ans.

- La **durée de placement la plus longue** au 31 décembre 2020 est de **2 ans, 11 mois et 13 jours.** La sortie de ce placement a été un retour en famille avec une mesure de Placement à Domicile extérieur à la Fondation de Nice.

- La **durée de placement la plus courte** au 31 décembre 2020 est de **4 jours** mais cela concernait une admission d'urgence d'un garçon qui aura été la seule cette année.

  Si l'on isole cet accueil d'urgence cette année sur l'internat, **la durée la plus courte est de 235 jours** au 20 juillet 2020 et concerne l'admission d'une fratrie de 2 enfants en date du 28/11/2019.

  La **durée moyenne de placement à l'internat** au 31 décembre 2020 est de 587,818 jours, soit environ 1,60 ans (sans prendre en compte les accueils d'urgence).

ENFANTS SUIVIS AU SEIN DE L'INTERNAT DE LA MET

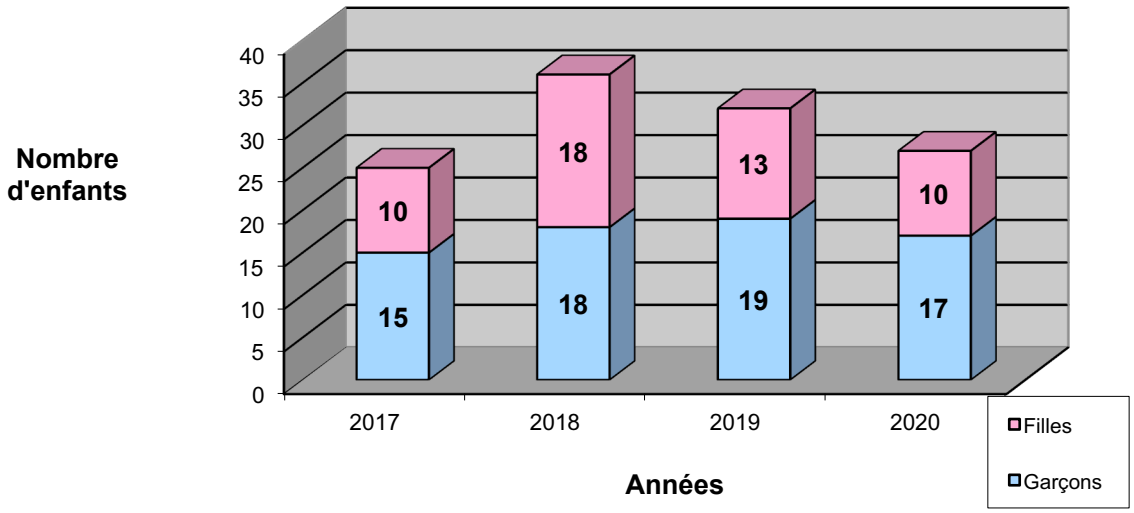

Les 27 **enfants** suivis en 2020 se répartissaient de la manière suivante :
17 garçons et 10 filles, âgés de 6 à 13 ans.

On note toutefois qu'un garçon a été accueilli en urgence au cours de l'année 2020.

Enfin, si nous isolons cet accueil d'urgence, on comptabilise alors 10 filles et 16 garçons suivis de manière durable sur l'année 2020.

Les admissions

Au cours de l'année 2020, 5 enfants ont rejoint l'internat :
- 2 filles qui étaient placées en foyer
- 2 garçons dont 1 était en famille avec mesure et 1 en foyer
- 1 garçon en accueil d'urgence.

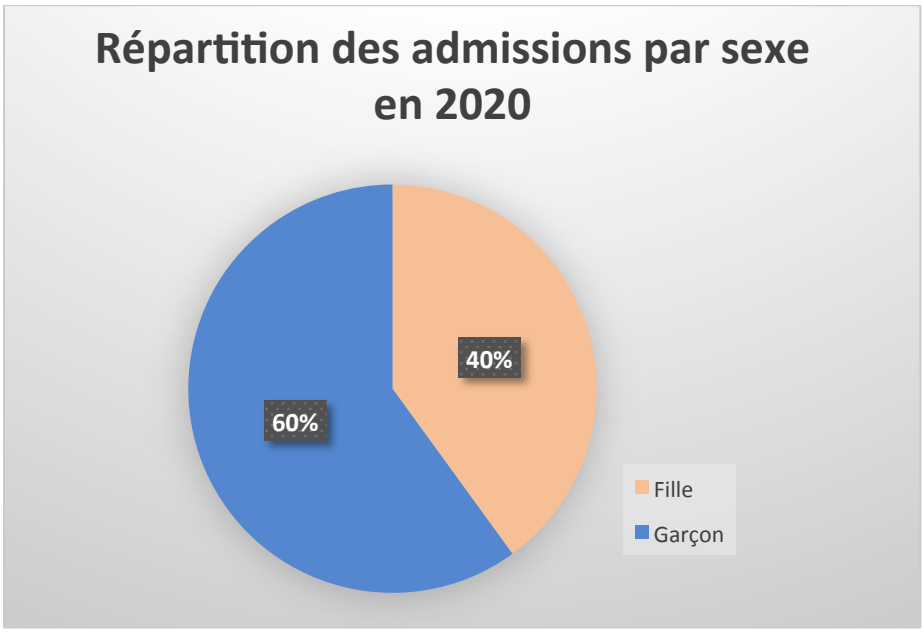

Les sorties

Au cours de l'année 2020, 6 enfants (2 filles - 4 garçons) ont quitté l'internat, comme suit :

- 2 filles d'une fratrie sont retournées en famille avec une mesure de PAD (Fondation de Nice)
- 1 garçon en accueil d'urgence
- 1 garçon a été admis à La Guitare
- 1 garçon est retourné en famille sans orientation
- 1 garçon est retourné en famille avec une mesure de PAD extérieur à la Fondation de Nice

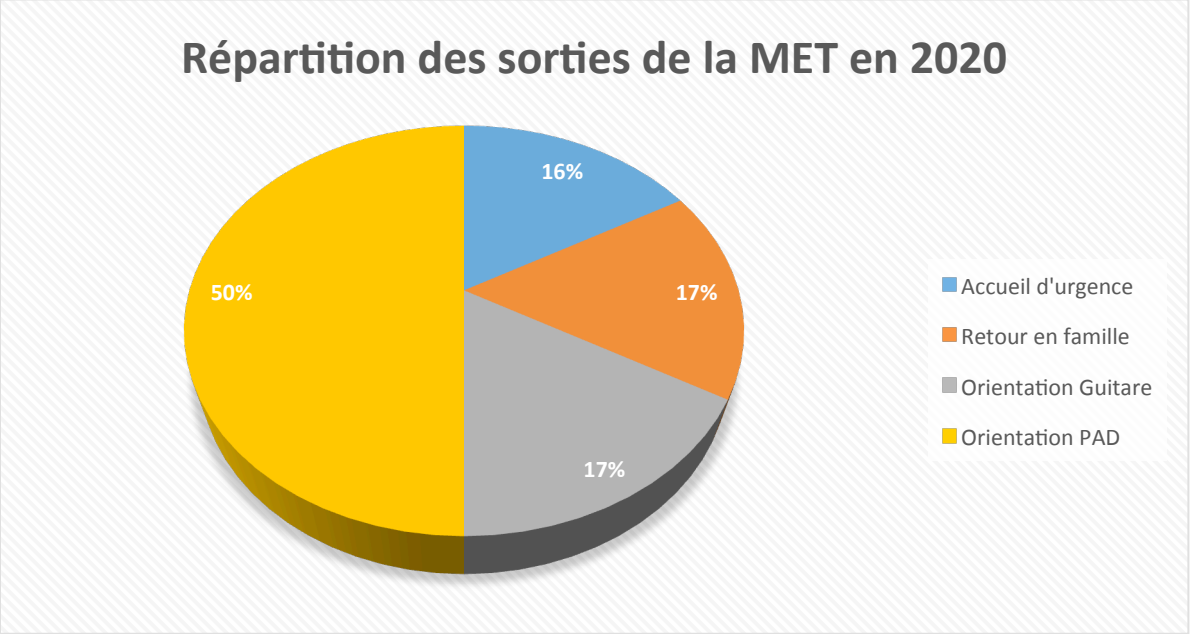

Les séjours de ruptures

Il n'y a pas eu de séjours de rupture durant l'année 2020.

Fugues 2020

Il y a eu des fugues déclarées au cours de l'année 2020 à la MET pour le même enfant que les parents ne ramenaient pas comme prévu par le service gardien, lors de sorties autorisées ; l'enfant était ramené par les parents moins de 24 heures plus tard. Depuis ce jeune, a été orienté sur un retour au domicile des parents.

1.3 Modalité d'admission

Suite à la transmission d'une demande d'accueil par nos partenaires, le protocole prévoit toujours :

- L'accusé réception de cette demande accompagnée d'un formulaire type de demande d'admission à remplir et à renvoyer avec les renseignements principaux concernant l'enfant et sa famille ainsi que les raisons principales du placement et de la demande d'accueil.
- Une présentation en équipe de la situation, suivie de deux (ou trois si besoin) temps de visite (journée ou soirée) de l'enfant
- Une rencontre avec le psychologue
- Une décision d'accueil en réunion d'équipe

- Une admission en présence des partenaires ASE et autres, de la famille et son enfant, du psychologue, du chef de service et de l'éducateur désigné référent de la situation à venir de l'enfant.

Ces modalités permettent le rappel des raisons de la décision de placement du juge des enfants, les objectifs déclinés de ce placement et la présentation de chacun dans ses rôles et fonctions.

Il précise l'ouverture officielle du Projet Personnalisé de l'Enfant (PPE) en articulation avec celui de l'organisme gardien.

Les familles s'investissent le plus souvent davantage avec l'établissement accueillant leur enfant qu'avec les services de l'ASE représentés par les éducateurs de MSD. Il est impératif de travailler ces questions dès le départ pour faire entendre aux familles l'importance de chacun et la nécessité absolue de travailler tous ensemble pour l'intérêt de l'enfant

Contrairement aux maisons accueillant des adolescents, les enfants, accueillis à la Maison de l'Enfance, arrivent souvent dans le cadre d'un premier placement. Il s'agit de se montrer le plus chaleureux possible dans ces accueils en travaillant notamment leurs conditions, collations assorties d'un goûter et/ou boisson, chambre identifiée lors des visites, attention particulière les premiers jours, etc…

Il est à noter que la plupart des « mouvements » d'effectifs ont lieu en fin d'année scolaire, et que les échéances de placement sont articulées le plus souvent autour de ce calendrier. S'il y a une logique à cela, c'est celle de veiller à perturber le moins possible le rythme des enfants entre les changements de type de placement ou retours en famille (hébergement vers un PAD ou une mainlevée) et les établissements scolaires qui pourraient changer en fonction de ces ruptures. Il est relativement malaisé de prévoir de nouveaux accueils autour des grandes vacances scolaires d'été (partenaires en vacances, familles moins présentes, effectifs de l'encadrement éducatif moindre, etc.).

L'année 2020 n'accuse que peu de mouvements en termes de fins de placement, retours en famille, ou orientations, et donc admissions et accueils possibles. Ceci est dû en grande partie par les nombreux reports d'audiences, points techniques, rendant compte des situations familiales et durant lesquels les placements sont susceptibles d'être levés.

C'est ce qui explique une stabilisation du taux d'occupation à 100,33%, l'année ayant très peu subi de variations comme les années habituelles.

1.4 Moyens et objectifs

Durant l'année 2020, comme décrit en préambule, de larges pans de la vie institutionnelle ont dû s'organiser dans une forme d'autarcie, spécialement concernant le maintien de l'enseignement. Mais ces épisodes de confinement ont permis également d'optimiser et de développer plus encore tous les ateliers déjà proposés l'année précédente autour de la culture de notre potager, la plantation de « carrés » de fleurs multicolores, autour des abords de la maison.

La collaboration avec l'organisme Apis Mellifera s'est maintenue tout au long de l'année et a permis autant d'ateliers consistant d'une part à la maintenance de l'utilisation du composteur par enfants et adultes, d'autres ateliers d'observations d'animaux diurnes ou nocturnes, jardinage, culture et plantations de fruits et légumes, et toujours tout ce qui a trait à l'apprentissage du tri énergétique et au traitement des déchets.

✓ L'ECOLE A LA MAISON, ACTIVITES, ATELIERS ET PHOTOS 2020

Lors du premier confinement, les écoles ayant fermées, la Maison de l'Enfance de la Trinité a mis en œuvre « l'école à la maison » afin d'éviter à nos jeunes le décrochage scolaire ; pour organiser au mieux ces temps de classe par petits groupes dispersés ici et là, des volontaires de la Fondation de Nice, venus d'autres secteurs souvent, se sont proposés pour aider nos jeunes dans la continuité de leurs apprentissages grâce au lien par Internet où les devoirs à la maison ont été proposés tout au long de ces deux mois de confinement.

✓ Le 04 mars 2020, un atelier de plantations de fleurs a été proposé par APIS MELLIFERA, aux jeunes, accompagnés par les éducateurs toujours dans l'apprentissage du « vivre ensemble » et « faire ensemble » : Mise au propre des jardinières, ajout de terreau, plantation.

Nettoyage de la jardinière

Sélection des plants

Arrosage des nouveaux plants

Durant le premier confinement, différentes activités et ateliers ont été proposés pour occuper les enfants, hors l'école à la maison, du fait des suppressions des sorties et droits d'hébergement durant ces deux mois.

- Récupération de compost pour le potager et plantations :

Autour du composteur

Acheminement du compost sur le potager

Leçon : Désherber avant de planter

Préparation plants à la mise en terre

- On fait aussi du sport à la MET, en période de confinement :

- Après l'effort, le réconfort et les cuisiniers sont à pied d'œuvre pour régaler nos jeunes sportifs et fêter quelques anniversaires :

1.5 Prise en charge psychologique

En 2020, le suivi psychologique a été exercé par un psychologue qui intervient à 80% de son temps auprès des 2 groupes d'enfants de l'internat et de leurs familles.

Depuis quelques années, nous accueillons des enfants ayant vécu des traumatismes importants. Ces enfants ont vécu l'abandon, de multiples ruptures et séparations mais aussi des maltraitances et des abus sexuels pour lesquels les enquêtes n'ont pas abouties. Ces enfants présentent, dès lors, des troubles qui nécessitent une prise en charge médico-psychologique quotidienne.

La grande fragilité de ces enfants a nécessité d'adapter au mieux notre prise en charge éducative et thérapeutique afin de leur garantir la plus grande stabilité possible en les accompagnant dans leurs nombreuses prises en charges : médicamenteuses, hospitalières (pédopsychiatrie et hôpital de jour), CMP[1], SESSAD[2] et libéraux spécialisés aussi en victimologie.

1.5.1 Les entretiens cliniques avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat, il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation avec son milieu familial, l'amener à comprendre cette mesure de protection et à élaborer sur son vécu.

Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants sont suivis en moyenne une fois par trimestre, À la fois pour élaborer autour du placement et de leur vécu mais aussi pour échanger autour des évènements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD.

Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'ils sont accompagnés de l'éducateur référent (c'est le cas pour certain ados).

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens peut s'accélérer autant que nécessaire.

Ce fut le cas cette année pour six enfants ayant vécu de graves maltraitances dans leurs précédents lieux de vie ou souffrant de troubles invalidants, le temps que le suivi thérapeutique extérieur se mette en place ou bien pour les accompagner dans les démarches judiciaires.

Moins fréquemment, mais afin de faire face à cette éventualité, lorsque le suivi thérapeutique avec nos partenaires habituels ne peut être mobilisé, le psychologue propose un accompagnement plus régulier.

[1] CMP : Centre Médico-Psychologique
[2] SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

1.5.2 Suivis thérapeutiques extérieurs en 2020

Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 5 suivis d'enfants en CMP afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.

Par ailleurs nous tentons depuis plusieurs années de mettre en place avec nos partenaires des suivis psychologiques très spécifiques en victimologie pour les enfants victimes d'abus sexuels. C'est le cas actuellement pour une enfant abusée en famille d'accueil et qui suit cet accompagnement depuis 2018.

- 2 enfants sont accueillis en ITEP (externat et internat).
- 1 enfant a été hospitalisé pour une durée de plus d'un mois à l'hôpital Lenval.
- 1 enfant a bénéficié d'un suivi en libéral pour une thérapie spécifique en victimologie.
- 1 enfant bénéficie d'un SESSAD.
- 2 enfants bénéficient d'un accompagnement en hôpital de jour.
- 9 enfants ont bénéficié d'un accompagnement régulier au Lieu Ressource.
- 3 demandes de constitution de dossier MDPH[3] ont été formalisées.

1.5.3 Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familiaux ou institutionnels et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant.

Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et ne plus le placer dans cette position inconfortable d'avoir à choisir entre l'institution et elle-même.

Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

1.5.4 Une mobilisation importante des familles en 2020 malgré le confinement.

Dans la continuité de 2019, notre objectif a été de travailler sur la mobilisation des familles autour du travail avec l'enfant.

Sur l'internat, 20 familles dont 5 fratries de 2 à 3 enfants ont été accompagnées mais toutes n'ont pas été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. En effet, certains parents, au vu de la gravité des actes posés, ne sont plus autorisés à rencontrer leurs enfants sur le foyer ; Ce fut le cas pour 6 d'entre eux.

Tous les parents, en droit de rencontrer leurs enfants, ont pu se mobiliser en fonction de leurs difficultés personnelles et de l'évolution de leurs capacités parentales dans le temps.

A la suite de l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avions entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes, que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement.

[3] MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Ainsi, en mobilisant les ressources du service pour devenir facilitateur, à chaque instant de la programmation de la rencontre avec ces familles en difficulté nous avons, cette année encore augmenté leur participation aux entretiens familiaux.

Le travail avec les familles, dont les ressources parentales sont défaillantes, adhérant difficilement aux propositions de travail institutionnel classique nécessite quelques aménagements :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 11 parents concernés cette année) ; leurs capacités relationnelles sont très problématiques.

- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs, dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (12 parents concernés). Certains d'entre eux cumulent les deux problématiques.

- D'autres ne peuvent rencontrer leurs enfants que dans le cadre des médiations ou ne sont plus autorisés à voir leurs enfants. Nous n'organisons donc pas d'entretien familial systémique classique. Ce fut le cas pour 12 parents.

- Enfin, des parents souffrant d'un handicap lourd, physique ou mental, entravant leur capacité de communication, sont placés dans un lieu de soins : maison de repos, hôpital, soin à domicile (2 parents concernés).

  Le travail de préparation en amont par l'ensemble de l'équipe est alors essentiel afin de maintenir la mobilisation des parents dans la durée. C'est ainsi que 38 entretiens familiaux ont pu être réalisés sur les 61 programmés. Avec les restrictions liées à la Covid-19 et au confinement, les rencontres physiques ont diminué mais nous avons pu organiser certains entretiens en visio.

  Par ailleurs, la parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel afin de réaliser :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques (3 entretiens).

- Des entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents : à savoir 6 entretiens.

- Des entretiens psychologiques réunissent les enfants et les parents sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées, les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

1.6 Scolarité

Groupe des 6-10 ans	Groupe des 10-14 ans
1 en CE1 1 en CE2 ULIS 1 en CM1 3 en CM2 1 en ITEP / INCLUSION CE1 2 en 6ème 1 en 5ème	4 en 6ème 1 en 6ème Cours Privé 3 en 5ème 2 en 4ème 2 en 3ème 1 en 4ème Sport Etudes

Le lien systématique et permanent avec les établissements scolaires demeure capital dans le suivi scolaire des enfants accueillis et les perspectives d'orientation de chaque parcours. Les ruptures avec l'école, si l'on n'y prend pas garde, se forment le plus souvent au plus jeune âge.

Il s'agit, tout à la fois, de vérifier avec les professeurs et les conseillers d'orientation les capacités des enfants à suivre un enseignement donné et de les réorienter lorsque l'on constate des retards, des déficiences ou des troubles nécessitant un établissement adapté.

Concernant l'enseignement adapté, nous avons cette année un seul enfant poursuivant sa scolarité en ITEP, un enfant en classe ULIS et 1 enfant en cours privé.

Rappelons que les orientations en établissements dits « adaptés » prodiguant des soins thérapeutiques et un enseignement singulier, nécessitent la constitution de dossiers médicaux permettant des indications au titre de la MDPH.

Ces indications, dans l'attente d'être examinées en commission, peuvent prendre plusieurs mois avant d'obtenir un accord précisant le degré de carence ou de déficience, et ensuite trouver une place disponible dans l'établissement recherché.

Nous notons, en comparaison avec l'année précédente, une légère baisse de ces besoins en établissements spécialisés. Sachant que certains enfants peuvent être dans l'attente de finalisation de reconnaissance au titre de la MDPH ou en attente de disponibilité en établissement spécialisé indiqué.

1.7 Relations avec les familles et les partenaires

➡ Avec les familles

La participation active des familles se concrétise toujours principalement par le biais des entretiens familiaux réguliers et à leur participation aux projets individualisés de leurs enfants.

Cette année 2020 a été, à cet endroit également, très perturbée dans le lien et la relation continue aux familles d'enfants accueillis. Toutes les périodes de confinement ont ainsi contraint à interrompre, puis canaliser, en étant très vigilants, toutes les arrivées extérieures dans l'établissement, dans le respect des gestes barrières.

Le plan Vigipirate Urgence activé en octobre 2020, suite à l'attentat perpétré à Nice, aura aussi considérablement impacté le maintien d'échanges et du travail régulier mené avec les familles.

Nous aurons malgré cela réussi à maintenir un lien visuel (skype et autres) ou téléphonique le plus constant possible afin de ne pas rompre le travail engagé et le lien essentiel des enfants avec leurs familles.

Avec les enfants

Le Conseil de Vie Sociale ne s'est réuni qu'à deux reprises au cours de l'année 2020 du fait des restrictions évoquées plus haut, les 23/06 et 22/10/2020.

Il est toujours composé de 4 enfants élus (2 délégués sur chaque groupe de vie) représentant les usagers, le directeur pédagogique, le chef de service. Ces réunions font l'objet d'un compte rendu avec des réponses débattues et concertées.

Il est diffusé auprès des équipes et des représentants des jeunes. Nous convions également, chaque fois que cela est possible, des familles disponibles à participer à ces instances, conformément aux textes en vigueur. Pour autant, peu de familles répondent à cet appel ou sont en capacité d'y participer.

Ces réunions permettent aux enfants de participer aux différents projets les concernant et de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement. C'est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté au bénéfice des enfants.

Entre autres sujets évoqués cette année, les améliorations en termes d'équipements, du site de l'établissement (éclairages nocturnes des stades et aires de jeux) notamment, mais également des sujets ayant trait à l'alimentation et aux souhaits des enfants dans une volonté d'amélioration de la qualité avec l'exploitation du potager et le travail éducatif mené par les équipes au quotidien pour sortir quelque peu du triptyque infernal : « pizza, hamburger, frites » sans pour autant le supprimer.

Avec les partenaires

Avant, pendant, après l'admission :

Référents ASE
AEMO,
CMP,
RTPE
AED, PAD, Lieu Ressource

Pendant le placement :

Établissements scolaires (écoles primaires, collèges, ITEP,
Hôpitaux (Lenval essentiellement),
Médecins psychiatres
Correspondants et/ou entraineurs clubs sportifs
Centres de loisirs (Sivom, Claj…)

Liste non-exhaustive de nos partenaires

Établissements scolaires partenaires de l'internat :

École Victor ASSO
École Denis DELAHAYE
École La Plana
École LEPELTIER
École Condamine Cauvin
École Les Chênes verts
ITEP VOSGELADE
Collège La BOURGADE
Collège de CONTES
Collège Nucéra
Collège Maurice Jaubert
Collège Port Lympia

Médical / Suivi psychologique :

Hôpital de jour :
Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Équipe mobile
Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
Établissements spécialisés : Vosgelade pour 1 enfant
ITEP
SIPAD
Les pompiers
CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
Pédopsychiatre
Médecin référent de la MET
Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue…
SOS Médecins
IME, CLISS, SEGPA,

Sécurité :

Gendarmerie de La Trinité
Police Nationale/Commissariats
Brigade des mineurs

Activités sportives :

BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)
Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
CLSH Trinité, club de foot La Trinité
Centres de Loisirs
Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes…
Les piscines
CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont également de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux enfants accueillis :

- Enfants de Frankie
- Association Children and Future
- Association Photon

1.8 Les transferts 2020 de la MECS

Durant les vacances de février :
8 enfants ont participé à 1 mini-camp sur trois jours :

THORAME HAUTE du 24/02/2020 au 26/02/2020 au Gîte de la Colle Saint Michel

Durant les vacances d'été :
39 enfants ont participé à 2 mini-camps de trois jours (certains enfants ont participé à plusieurs camps) et 2 camps sur cinq jours :

- ✓ LE CASTELLET (83) du 06/07/2020 au 10/07/2020 (9 enfants du groupe des grands) à la Maison Jean Vassas, grande bâtisse nichée au cœur de vignobles en restanques et d'une vaste pinède.

Le groupe avec leurs éducateurs

Balade sur le port en soirée

Dans les vignes autour du Castellet

✓ SAINT AUBAN (06) du 19/08/2020 au 23/08/2020 (8 enfants du groupe des petits) avec hébergement au gîte Tonic de Saint Auban, petit village riche en grottes et lacs naturels.

Initiation à l'accrobranche à Saint Auban

Initiation à l'équitation à Saint Auban

✓ LA CROIX SUR ROUDOULE (06) du 10/08/2020 au 14/08/2020 (12 enfants des deux groupes) à la Maison de la Mine, gîte communal, attenant au musée du cuivre, situé au cœur du site des Roches Rouges à Léouvé.

Baignade dans la Roudoule

Initiation au rafting

✓ GINASSERVIS (83) du 29 au 21/08/2020 (10 enfants du groupe des petits) au Moulin d'Espagne, ferme pédagogique avec hébergement dans de vastes yourtes. Ce camp plaît beaucoup au groupe des petits qui peuvent s'initier à beaucoup d'activités ludiques et variées ; de plus, la mer n'est pas très loin et permet des baignades quand il fait chaud.

Découverte à la ferme pour certains

Initiation à la photographie

Au mois d'octobre 2020 :

8 enfants du groupe des petits ont participé à un week-end évasion pour découvrir Marseille les 10 et 11 octobre 2020

- ✓ L'Auberge de Jeunesse de Marseille Bois-Luzy est installée dans un château. Bâti sur une colline, dans un quartier calme et boisé, elle est entourée de huit hectares de parc public. Ce bâtiment, style Second Empire, est une merveille architecturale qui offre une vue magnifique de Marseille.
  Ce week-end a permis à des jeunes, sans droits d'hébergements de sortir de leur quotidien et à ceux qui bénéficient de droits d'hébergements de les en sortir aussi.

Sur le port de Marseille

Visite découverte de Notre Dame de la Garde

Pause détente à la plage dans les environs de Marseille

1.9 Eléments de conclusion

L'année 2020 restera dans l'histoire de notre institution comme une année exceptionnelle. Comme l'ensemble du pays, la MET a subi les conséquences des confinements nationaux répétitifs.

Avant d'organiser la continuité du service lors du premier confinement, nous avons dû, dans un premier temps, attendre les consignes départementales sur les sorties autorisées ou non des enfants confiés.

Puis, dans un second temps, il a fallu faire un état des lieux des salariés présents ou non, en fonction de leurs vulnérabilités et/ou difficultés médicales. L'organisation du travail en présentiel a été nécessaire pour certains ; pour d'autres, nous avons mis en place l'activité en télétravail.

Tout au long du confinement, un besoin important en consignes et en communication interne s'est fait sentir de la part des équipes.

Pour la continuité du fonctionnement de l'internat, nous avons dû faire appel à des « réservistes » de la fondation pour pallier l'absence de certains collaborateurs (éducateurs et surveillants de nuit). Les collègues des services de la Fondation de Nice, qui ont dû cesser leurs activités, sont venus soutenir et aider les éducateurs présents. Qu'ils en soient remerciés.

La réaffectation de ces personnels vers l'internat a été possible grâce à la constitution de listes de professionnels de la Fondation de Nice par le Directeur du secteur 1 qui a centralisé et organisé les demandes de renforts.

Avec la présence de tous les enfants dans l'établissement, il a fallu aussi organiser « l'école à la maison ». Cela a été possible, grâce aussi aux soutiens de bénévoles. L'accompagnement des enfants dans l'aide aux devoirs et d'apprentissage de leçons a été un vrai succès. Tout cela bien évidemment avec un immense effort de pédagogie pour la mise en place de consignes de sécurité et de gestes barrières au sein de la structure.

Contrairement à d'autres structures, la MET n'a pas été confrontée à des difficultés pour contenir les enfants. Disposant d'espaces intérieurs et extérieurs importants (aire de jeux et deux terrains de sport), les enfants ont pu combler leurs immenses besoins de mouvements.

Enfin, à la fin du premier confinement, l'établissement a repris le cours de sa vie presque « normale ». Nous avons pu, à nouveau, organiser des transferts pour les enfants présents et engager des projets.

Perspectives 2021

Pour L'exercice 2021 nous engagerons :

- Un travail autour de la scolarisation des enfants de la MET.
- La finalisation du projet d'établissement,
- Réaménagement de la Ludisalle pour initier des ateliers (cuisine, lecture, peinture, etc.) en période de vacances et de WE pour les enfants accueillis à la MECS
- Le projet Meilleure Alimentation destiné à éduquer les enfants à une meilleur hygiène alimentaire et à une meilleure consommation.

2 LE PLACEMENT A DOMICILE (PAD)

Le Placement à Domicile (PAD) a introduit de nouvelles modalités de fonctionnement pour les établissements et des pratiques de travail différentes pour les équipes éducatives. Les travailleurs sociaux s'attachent à travailler les liens à partir des systèmes familiaux en s'appuyant sur différents supports tels que l'observation, l'entretien, le travail avec les partenaires et la famille, le soutien éducatif, l'accompagnement dans le « faire avec ».

Le Placement à Domicile concerne des mineurs pour lesquels la protection nécessaire peut-être assurée au domicile familial sous certaines conditions et/ou pour lesquels la séparation physique permanente s'avère préjudiciable ou très difficile à réaliser.

Le Placement à Domicile (PAD) est une alternative au placement traditionnel, alliant un maintien au domicile familial en s'appuyant sur les compétences parentales tout en veillant à la protection de l'enfant.

Le PAD repose sur l'exercice de l'autorité parentale soutenue par les équipes éducatives des services. Le PAD, comme toute mesure d'assistance éducative qui s'impose à une famille, nécessite malgré tout une collaboration entre les équipes éducatives et les familles des enfants suivis. Il est nécessaire d'obtenir l'adhésion des familles malgré la contrainte.

La particularité du PAD est de faire conjuguer placement et action éducative à domicile, sans les considérer comme antinomiques ou contradictoires mais complémentaires.

Le PAD se caractérise par une grande souplesse d'intervention, plus précisément en terme d'horaires. Effectivement, l'amplitude horaire du fonctionnement du service, permet une présence assez large sur la journée, en début de soirée et également le week-end.

En cas d'urgence et de nécessité, il est possible de joindre un représentant du service ; les familles sont informées du numéro d'urgence le jour de l'admission.

Le PAD s'inscrit dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 relative aux principes de respect des droits des usagers et du dispositif de protection de l'enfance dont les orientations, fixées par la Loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance, visent à diversifier les modes de prises en charge des mineurs confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental.

Les objectifs principaux du PAD sont :

- Protéger l'enfant tout en maintenant la relation quotidienne avec ses parents
- Redonner aux parents une place réelle et effective dans la prise en charge éducative de leur enfant
- Apporter une dynamique positive au sein de la famille en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire des parents
- Accompagner les familles dans leur pratique de la parentalité aux travers des actes de la vie quotidienne et en les resituant dans leurs droits et leurs devoirs
- Soutenir les parents dans leurs capacités à trouver eux même les réponses adaptées aux besoins de leurs enfants

Nous avons pu observer depuis ces dernières années une adaptation du PAD à différents types de situations :

- En amont du placement, le PAD peut intervenir en vue de la préparation à une séparation physique si un danger est avéré ; cette préparation aide à rendre le placement en MECS moins douloureux et mieux compris pour les familles.
- Après un placement, il s'inscrit dans la perspective d'un soutien pour des situations encore fragiles pour permettre aux enfants un retour au domicile familial.

Depuis le 01/06/2018, le Placement à Domicile a vu sa capacité d'accueil étendue par les arrêtés n° DE/2018/00089 et n° DE/2019/0188 : accompagnement de 30 enfants âgés de 6 à 18 ans.

2.2 La prise en charge des familles durant la première période de confinement

La période de mars à mai 2020 a particulièrement impacté nos habitudes de travail, mais aussi la dynamique de chacune des familles.

En effet, certaines familles avaient la charge quotidienne de leurs enfants, du maintien de leurs scolarités, alors que beaucoup d'enfants étaient habituellement scolarisés et/ou le suivi en institut spécialisé (IME, ITEP) ou en internat. Ces familles étant déjà fragilisées par leur problématique, elles ont œuvré pour s'adapter et dépasser leurs difficultés parentales tout en prenant en compte leurs propres angoisses associées à cette pandémie. Les éducateurs et psychologues du service ont montré toute la disponibilité possible pour les soutenir malgré les modalités nouvelles imposées par le télétravail.

Educateurs et psychologues ont assurés des liens téléphoniques soutenus pour l'ensemble des familles prises en charge par le service du PAD, soit 30 enfants. Les éducateurs ont continué les Visites à Domicile (VAD) et ont notamment dû gérer des situations de violences intrafamiliales durant cette période de confinement. Deux situations ont nécessité la mise en place d'un repli.

Les éducateurs ont également proposé un soutien logistique (impression des devoirs, prêts d'ordinateurs pour que les enfants aient accès à leur support scolaire) afin d'assurer la continuité de la scolarité et des soins médicaux autant que possible.

Un soutien financier a aussi été proposé aux familles qui étaient dans le besoin, dont les contrats de travail ou formation ont été interrompus ou dont les dépenses ont été augmentées par la présence quotidienne de leurs enfants, habituellement pris en charge sur des internats scolaires ou structures spécialisées. Notre travail en partenariat avec l'épicerie solidaire de la Fondation de Nice nous a permis d'organiser la distribution de paniers alimentaires.

Un soutien psychologique, via des téléconsultations, ont été mis en place, notamment pour pallier la fermeture de certaines structures de soins de type CMP, hôpitaux de jour, etc. D'un point de vue psychologique, la crise sanitaire et le confinement ont majoré les problématiques psychiques préexistantes, tant chez les enfants que chez leurs parents.

Les troubles intériorisés, comme l'anxiété sociale par exemple, se sont intensifiés et ont donné lieu à des conduites d'évitement, à une perte de motivation et à un repli sur soi plus accentué, en particulier chez les adolescents. A contrario, ceux qui présentaient des troubles plus extériorisés de type opposition et violence ont également présenté une recrudescence de ces conduites.

Certains parents ont eu besoin d'un soutien régulier durant cette période afin de pouvoir verbaliser leurs craintes et leurs difficultés.

Le confinement a entrainé une réduction des libertés individuelles et un isolement qui ont eu des conséquences négatives sur plusieurs champs de la vie quotidienne.

Cependant, cette situation de crise a aussi montré des effets positifs, à la fois parce qu'elle a démultiplié les moments de partages familiaux mais aussi, parce que d'être parvenus à gérer et à traverser cette situation hors du commun a permis à certains parents de croire à nouveau en leurs propres ressources et capacités éducatives.

Elle a également permis de mettre en lumière les facultés d'adaptation des travailleurs psycho-éducatifs, l'équipe a su conserver son unité et sa mobilisation malgré le contexte de cette crise sanitaire inédite.

2.3 Le PAD en chiffre

2.3.1 Les nouvelles admissions

	Nombre	Nb enfants concernés
Dem. Admission (1 dem. peut concerner plusieurs enfants = fratrie)	42	54
Mesures entrées	11	13
Dem. admission en ATTENTE * en fin d'année	19	23

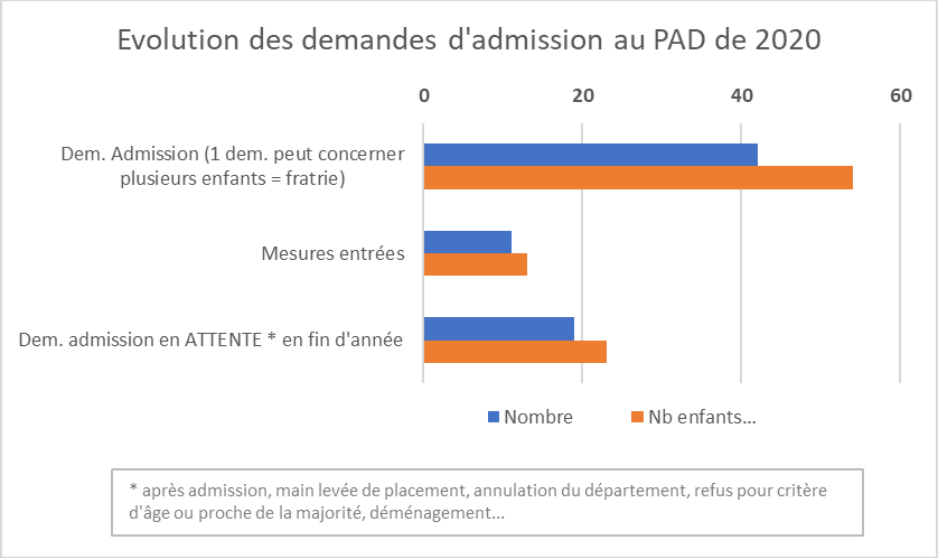

En 2020, le service a intégré au dispositif 11 nouvelles mesures pour la prise en charge de 13 jeunes dont 2 fratries de 2 enfants.

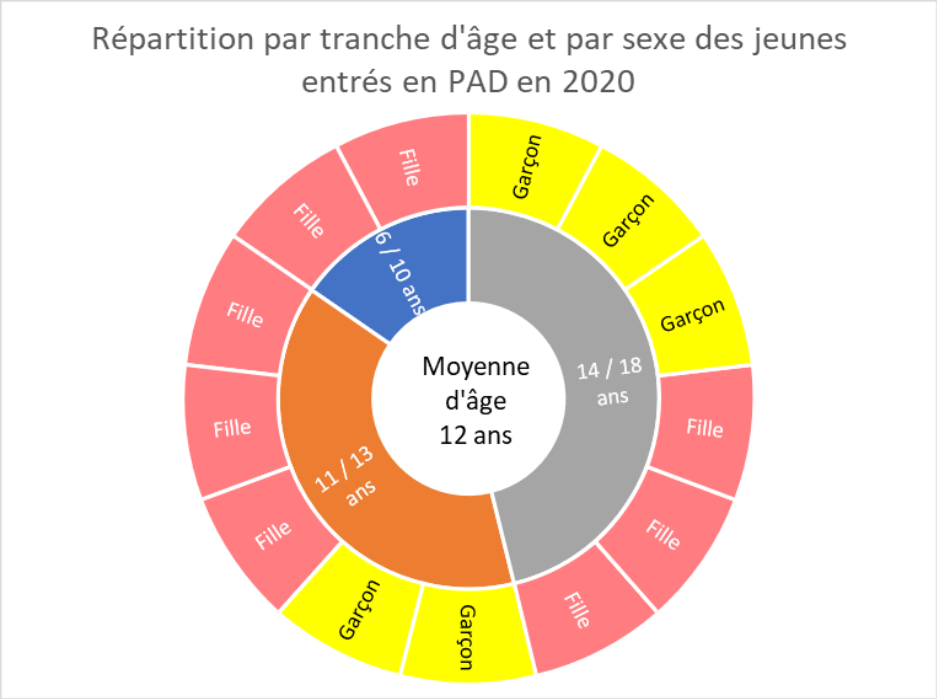

La moyenne d'âge des nouveaux enfants accompagnés est de 12 ans ; 2 ont entre 6 et 10 ans, contre 5 pour les 11/13 ans et 6 pour les 14/18 ans.

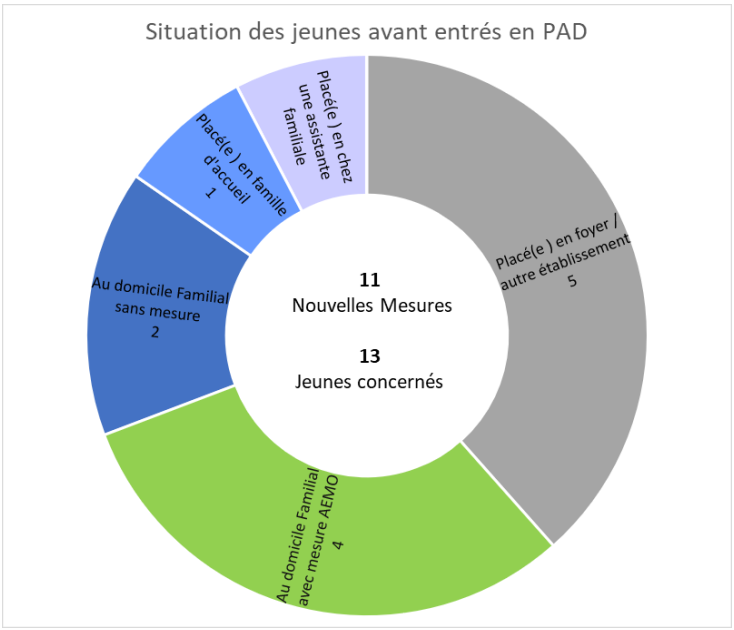

La majeure partie des jeunes (9 sur 13) pour qui un PAD a été ordonné par le juge des enfants bénéficiait déjà d'une mesure judiciaire (Placement, Mesure AEMO).

2.3.2 L'activité globale du PAD en 2020

Fin 2019 le service a accompagné 30 jeunes dans le cadre du PAD ; à ce chiffre s'est ajouté les nouvelles admissions de 2020 et 13 nouveaux jeunes ont pu bénéficier de cet accompagnement. En 2020, le service du PAD a exercé sa mission auprès de 43 jeunes, 23 filles et 20 garçons.

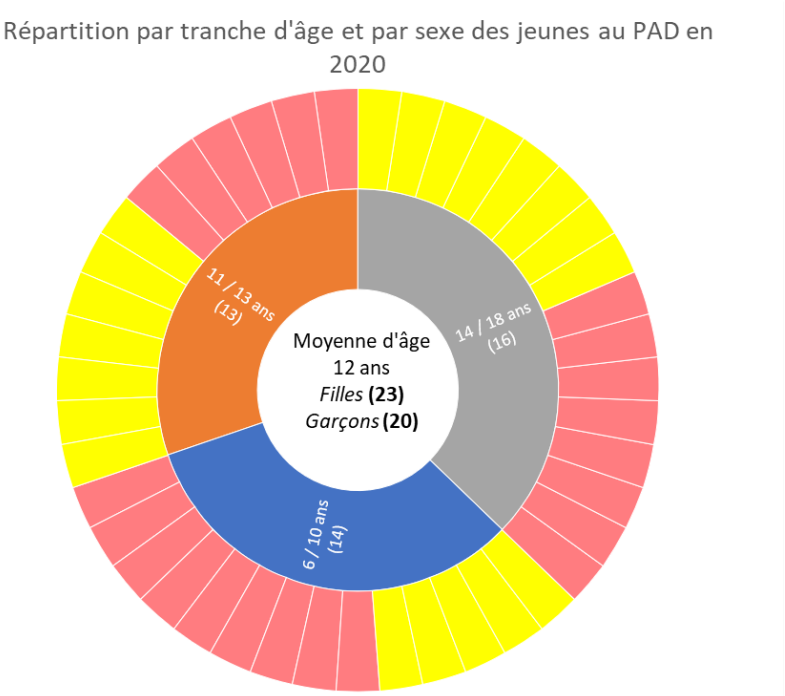

Sans que cela soit voulu, il s'avère qu'en 2020 le nombre de jeunes accompagnés par tranche d'âge est pratiquement équivalent (14 ;13 ;16) ; de même pour la répartition des genres suivant les tranches d'âge. Pour ainsi dire, le service a exercé sa mission sur un public homogène en terme de répartition par tranche d'âge et par sexe.

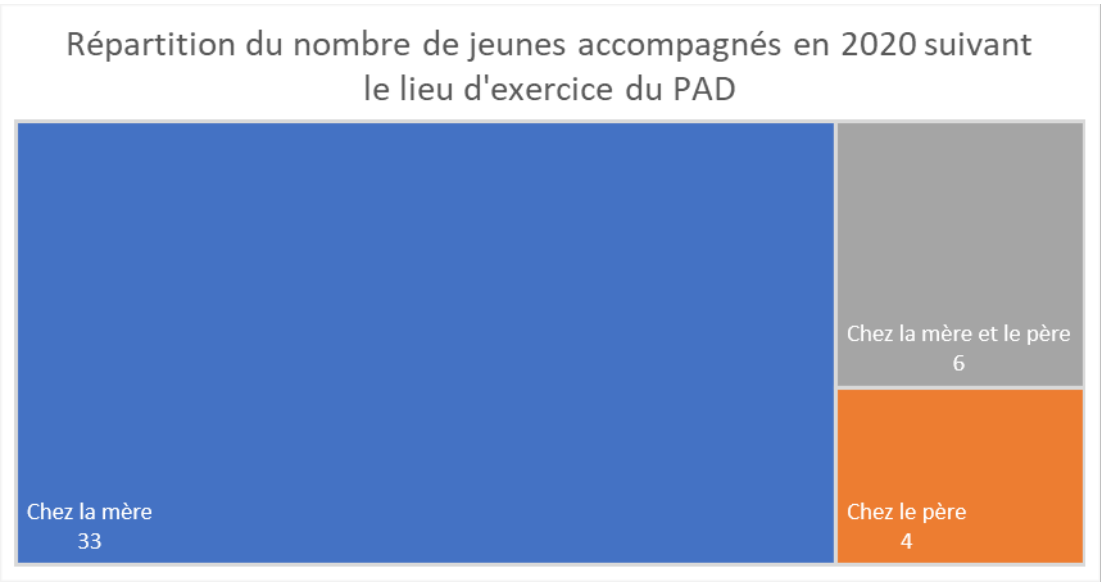

En 2020, le PAD s'est exercé à 76% au domicile de la mère. La majorité des situations sont des familles monoparentales.

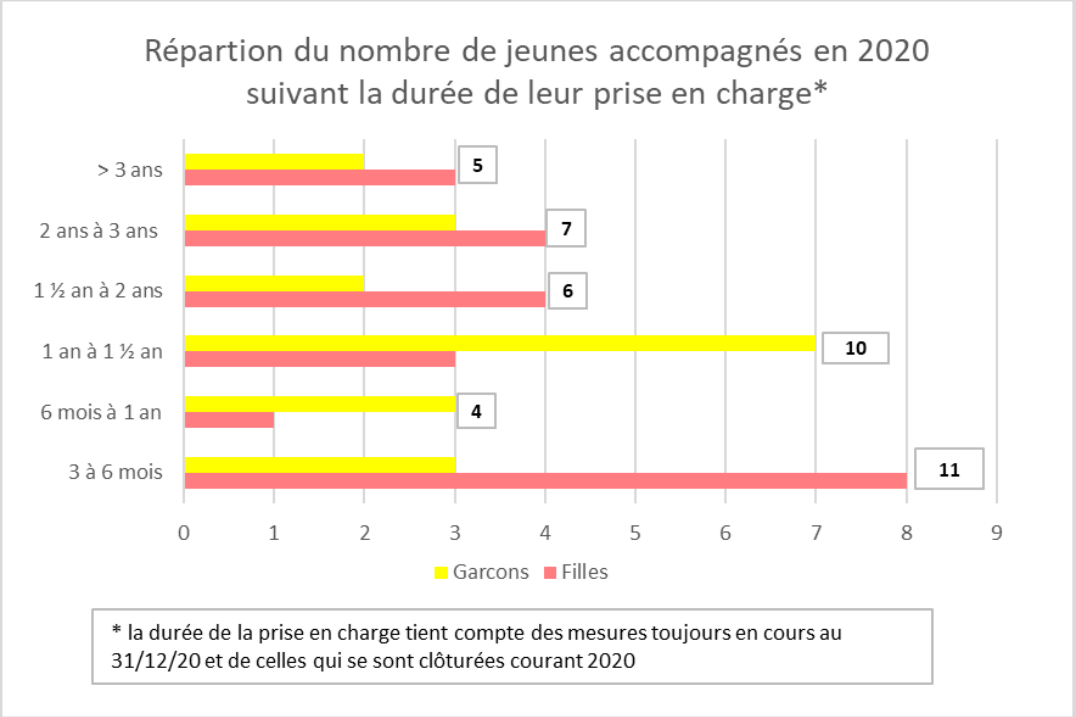

La durée de prise en charge est très variable suivant le contexte familial, les motifs et les objectifs du PAD. En 2020, le graphique fait ressortir qu'à 81% le suivi s'exerce entre 3 mois à 1 an et ½, avec un nombre important dans la tranche de 3 à 6 mois (11) et 1 an à 1 an ½ (10).
Pour autant, 19 PAD s'exercent au-delà de 1 an ½ avec pour 5 jeunes avec une prise en charge effective depuis plus de 3 ans.

L'accompagnement de ces jeunes témoigne de l'équilibre fragile qui règne au sein de la famille pour qu'une main levée de la mesure soit sollicitée, mais pourrait garantir également que la situation du jeune dans son environnement familial ne nécessite pas son placement en foyer ou autre établissement (Spécialisé ou non).

2.3.3 Les replis en 2020

Le repli ou répit constitue une mise à l'abri temporaire lorsque la situation familiale nécessite une protection momentanée de l'enfant. Il représente une parenthèse qui sert à éviter l'éclatement de la cellule familiale. Il est utile pour sécuriser l'enfant et il permet un travail avec les parents.

C'est une période d'éloignement nécessaire entre l'enfant et sa famille, durant laquelle l'équipe et les psychologues mènent un travail pour désamorcer la situation et apporter des solutions et des outils adaptés avec la famille et l'enfant.

Le repli ou répit, « mise à l'abri temporaire », est un accueil à court terme sur un des internats de la Fondation : la MECS de la Trinité pour les 6 à 13 ans ; la MECS « la Guitare » pour les garçons de 14 à 18 ans et la MECS « Villa Marie Ange » pour les filles de 14 à 18 ans.

Le repli ou répit doit permettre un retour au domicile familial apaisé et serein, pour la majorité des situations.

Dans certains cas où la situation de crise est telle qu'un retour en famille ne peut être envisagé de manière pérenne, le repli permet donc d'accompagner le jeune et sa famille à envisager une autre orientation.

Les objectifs étant de permettre :

- à l'enfant en période de « crise » d'être mis à l'abri et protégé
- à la famille d'avoir une solution d'hébergement momentanée de leur enfant en cas de difficultés
- à l'enfant ou à la famille de prendre du recul en dehors de la pression ou de la tension dans la vie quotidienne.

Durant l'année 2020, 9 enfants ont bénéficié du repli. Selon l'âge de l'enfant les replis/répit s'organisent :

- sur la MECS de la Maison de l'Enfance de la Trinité pour les 6 à 13 ans
- sur La MECS « La Guitare » pour les jeunes garçons de 14 à 18 ans
- sur la MECS « Villa Marie-Ange » pour les jeunes filles de 14 à 18 ans.

Enfin, rappelons que la durée peut être de quelques jours à plusieurs semaines. Les éducateurs du PAD interviennent auprès des éducateurs de l'internat pour organiser le suivi éducatif de l'enfant.

2020		
REPLIS	Nb de jours	Nb jeunes concernés
janvier	1	1
	1	1
	4	1
février		
mars	8	1
avril		
mai		
juin	10	1
juillet	2	1
août	4	1
	2	1
	4	
	6	
septembre	6	1
	2	1
octobre	5	1
	12	1
novembre	15	1
	2	1
	3	1
décembre		
Total	87	15

En 2020, 9 jeunes ont bénéficié d'au moins un repli qui globalise 87 jours.
Il s'avère en effet, qu'un jeune a eu besoin « d'être mis à l'abri temporairement » plusieurs fois dans l'année.
Ainsi une jeune fille a effectué 2 replis (soit 11 jours au total) et 2 garçons 4 replis (pour un total de 45 et 14 jours)
En 2020, un enfant a comptabilisé à lui seul 45 jours de replis ; la relation conflictuelle mère/enfant ne permettant pas de retour possible au domicile, ce temps de repli nous a permis de préparer avec l'enfant et sa mère une orientation en MECS.

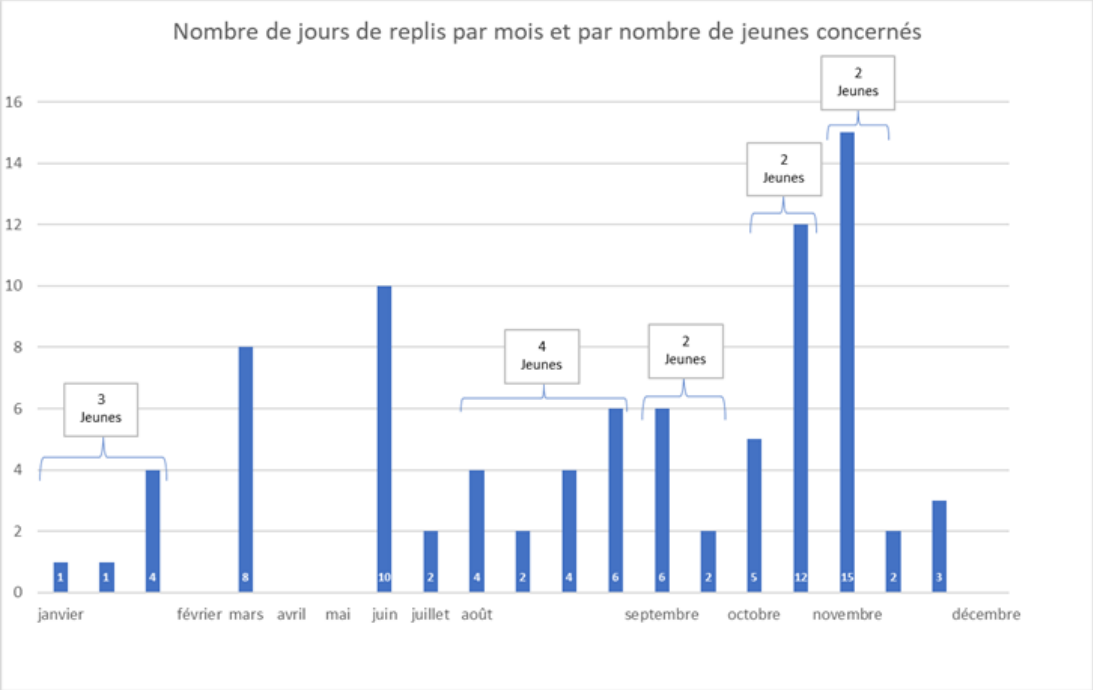

Le nombre d'enfants concerné par un repli est stable et représente 8 situations. Un enfant cumule à lui seul 45 jours de repli, liés à une relation très conflictuelle au domicile. D'ailleurs, au mois de novembre 2020, ce jeune a intégré une MECS.

Analyse des replis/répits du PAD en 2020

- 2 enfants (il s'agit d'une fratrie) : suite à un décès dans la famille les parents ont dû se déplacer dans un autre département pour assister aux obsèques.
- 1 jeune fille a bénéficié de plusieurs replis sur l'année : la relation très conflictuelle entre parents/enfants et l'état psychique de la jeune ne permettait pas un maintien au domicile quotidien. Nous avons accompagné la famille et l'enfant vers un placement en MECS.
- 1 repli concerne un jeune adolescent dont la situation au domicile devenait de plus en plus compliquée avec des montées de violences ; ce repli a comptabilisé 45 jours. Cette situation a abouti à une orientation en MECS de type foyer/appartement.
- 1 répit d'une jeune fille ayant besoin de souffler et de couper un peu avec son environnement familial.
- 1 jeune adolescent âgé de 17 ans : suite au déménagement de sa mère, le jeune a dû aller vivre chez son père mais les conditions d'accueil n'étant pas réunies, nous avons procédé à une mise à l'abri.
- 1 repli concerne un adolescent : suite à une crise de colère au domicile, ce repli a permis de désamorcer la situation et entamer un travail autour de la place de chacun au domicile

-

2.3.4 Les sorties du PAD en 2020

En 2020, pour 12 jeunes la mesure de PAD s'est terminée.
A l'origine de la mesure 6 d'entre eux vivaient en famille avec un suivi AEMO, les 6 autres résidaient en foyer ou dans un autre établissement.
Les tableaux et graphiques ci-dessous, indiquent les motifs ou l'orientation de ces 12 fins de mesure.

Motifs de SORTIE du dispositif	Durée du PAD	
Retour en Famille	6 mois	1
	1 an 9 mois	1
Adm. / Orient. en MECS ou foyer	1 an 7 mois	1
Adm. en Ets spécialisé	2 ans 4 mois	1
Autres (AED, AEMO,…)	3 ans 1 mois	1
Majorité	5 mois	1
Total enfants sortis		**6**

Motifs de SORTIE du dispositif	Durée du PAD	
Retour en Famille	9 mois	1
Orientation en famille d'accueil	4 ans	1
Adm. / Orient. en MECS ou foyer	1 an 1 mois	1
Adm. en Ets spécialisé	1 an 2 mois	1
Autres (AED, AEMO,…)	1 an 9 mois	1
	4 mois	1
Total enfants sortis		**6**

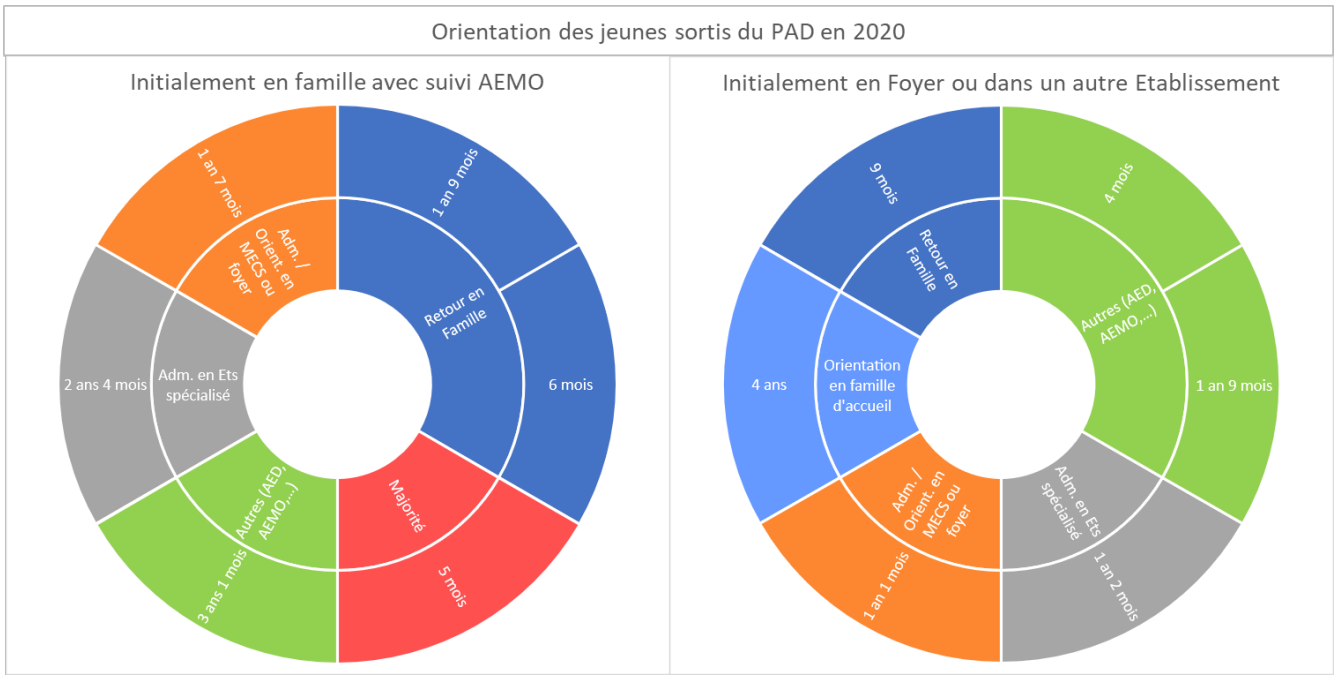

Durée du placement	2020
3 à 6 mois	2
6 mois à 1 an	2
1 an à 1 ½ an	2
1 ½ an à 2 ans	3
2 ans à 3 ans	1
> 3 ans	2
Total enfants sortis	**12**

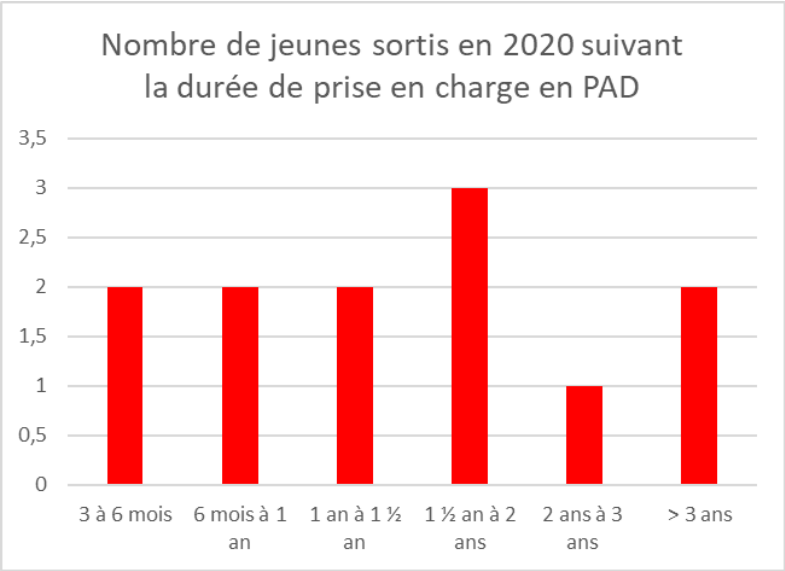

- La **durée de Placement à Domicile la plus longue** au 31 décembre 2020 est de **5 ans et 6 mois et 3 jours** (avec une date d'entrée au 01/07/2015) qui concerne une fratrie de deux enfants **;** cette situation, fait partie de ces situations ou la séparation n'est pas la meilleure solution mais qui reste fragile. C'est une famille qui a besoin d'un accompagnement et d'un étayage régulier pour permettre un environnement le plus stable possible.
- La **durée de Placement à Domicile la plus courte** au 31 décembre 2020 est de **23 jours**, elle concerne une jeune de 6 ans, entrée le 09/12/2020 et dont le service est déjà missionné pour son frère et sa sœur depuis le 10/10/2018 âgés respectivement de 9 et 7 ans.

- La **durée moyenne de placement** au 31 décembre 2020 est de **1 an 6 mois est 25 jours**

Au 31/12/2020, le service accompagne 31 jeunes dans le cadre du PAD.

2.3.5 L'occupation des places en PAD

Le taux de remplissage pendant le premier confinement est légèrement en baisse car nous n'avons pas pu faire de nouvelles admissions pour respecter les règles sanitaires.

	2020	nb de jeunes placés au PAD	Nb de Jours POSSIBLE d'Occupation	Nb de Jours d'Occupation	Nb de Jours de REPLI	DIFFERENTIEL	
31	Janvier	29	930	924	6	6	
29	Février	29	870	790		80	
31	Mars	26	930	798	8	132	
30	Avril	26	900	761		139	
31	Mai	29	930	823		107	
30	Juin	29	900	833	10	67	
31	Juillet	33	930	951	2	-21	
31	Août	33	930	1006	16	-76	
30	Septembre	32	900	940	8	-40	
31	Octobre	31	930	923	17	7	
30	Novembre	32	900	913	20	-13	
31	Décembre	31	930	953		-23	Nb jrs NON OCCUPES
	TOTAL	30	10980	10615	87	365	278

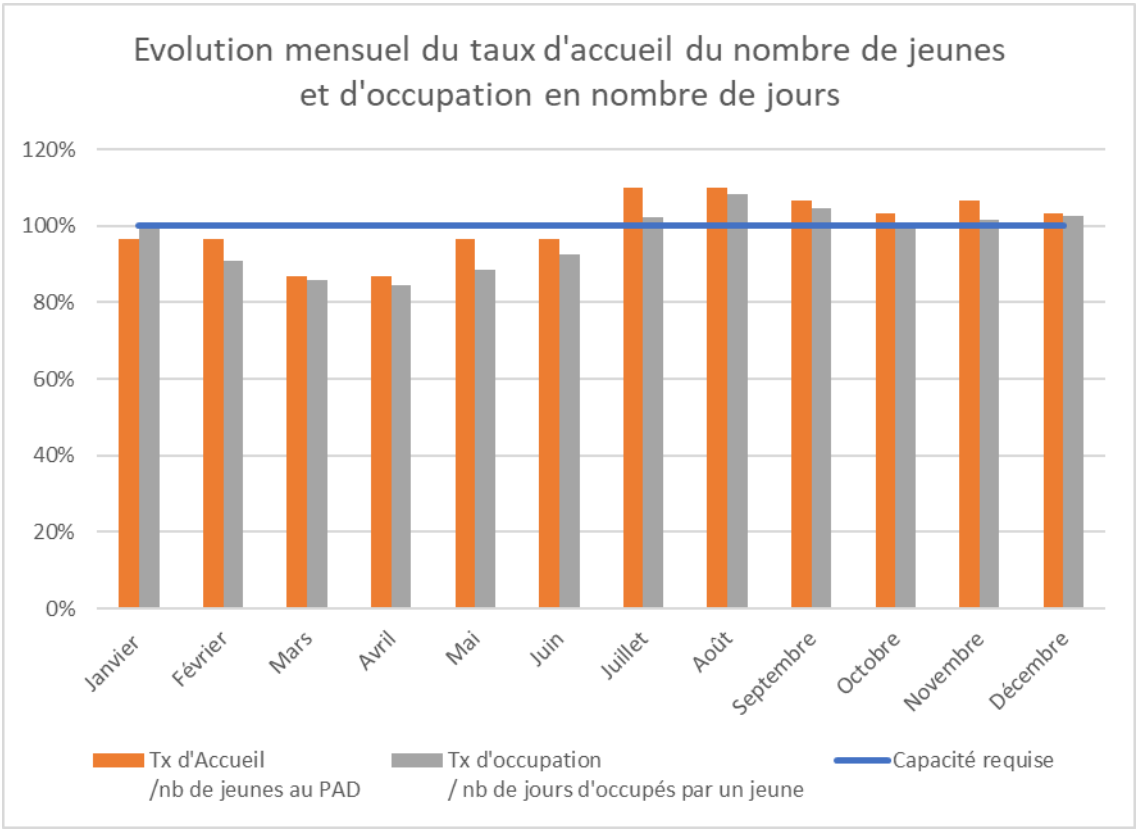

2.4 Les EF/EI/VAD/Rencontres partenaires 2020 (Entretiens Familiaux/Entretiens Individuels/Visites à domicile)

	Entretiens Familiaux (EF)	Entretiens Individuels (EI)	Visites à domicile (VAD)	Rendez-vous Partenaire (Rv
Prévus	100	74	945	238
Réalisés	**65**	**67**	**850**	**213**

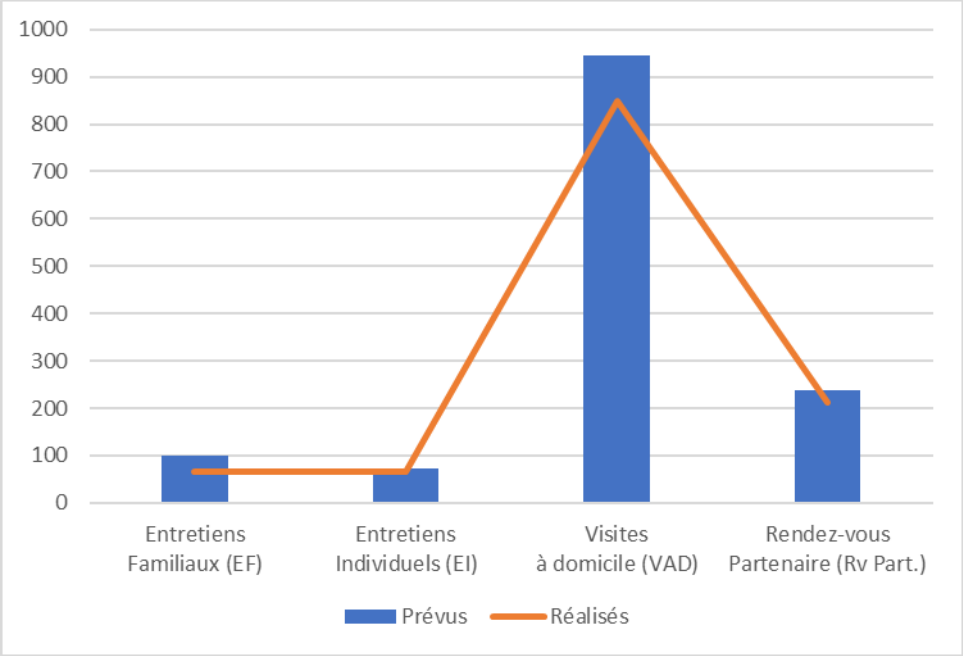

2.5 Les visites à domicile dans le projet d'accompagnement des missions du PAD

En 2020, le service du Placement à Domicile a comptabilisé 850 visites à domiciles : 945 étaient prévues, soit 10% d'annulation.

213 rencontres partenariales à l'extérieur (MSD, écoles, etc…) ont eu lieu sur 238 programmées, soit 4% d'annulation.

Avec deux 0,5 ETP de psychologue, le service a réalisé 65 entretiens familiaux sur 100 programmés, 67 entretiens individuels sur 74 programmés.

Depuis octobre 2018, le service de Placement à domicile a développé les interventions des psychologues à domicile dans le but de faciliter les rencontres avec les familles.

Cette modalité d'intervention a également permis de recueillir et d'observer des éléments cliniques très précieux compte-tenu de l'authenticité des interactions entre chaque membre de la famille au sein de leur environnement.

Après plusieurs mois de pratiques, les visites à domicile apparaissent comme un outil novateur qui donne une valeur ajoutée aux interventions plus « classiques » du psychologue (entretiens familiaux, entretiens individuels, liens avec les partenaires, éclairage clinique durant les temps formels et informels avec les éducateurs, rédaction de comptes-rendus).

Dans sa pratique, le psychologue est à même de définir et d'ajuster ses outils en fonction de la singularité de la problématique familiale.
A noter que le travail du psychologue en service de Placement à Domicile, et dans d'autres services de la protection de l'enfance, est spécifique en ce qu'il nécessite de composer avec l'absence de demande des familles, pour qui la présence du psychologue est imposée par le fonctionnement du service.

Chacune des familles ayant sa propre représentation du psychologue, parfois avec une vision fantasmatique de quelqu'un qui peut « lire dans les pensées », l'approche psychologique n'est pas systématiquement bien accueillie.

Dans beaucoup de cas, la famille a déjà rencontré des professionnels de santé (psychologues, psychiatres) dont la représentation actuelle est nourrie par ces expériences passées positives ou négatives.

2.6 Soutien Psycho-éducatif

2.6.1 Les entretiens de fratrie

Le groupe fraternel en tant que sous-système familial, de la même manière que le groupe parental et conjugal, requiert une attention particulière dans l'évaluation et la compréhension de la dynamique conflictuelle familiale ainsi que l'accompagnement psychologique des enfants.

Selon J.P Almodovar (1981), les expériences fraternelles remplissent, à minima, 3 fonctions :

1) Une fonction d'attachement, de sécurisation, de ressource,
2) Une fonction de suppléance parentale,
3) Une fonction d'apprentissage des rôles sociaux et cognitifs.

La fratrie peut, donc, apporter à chacun des membres la composant, un support psychique, des repères identificatoires mais aussi un refuge et un soutien émotionnel, en cas d'environnement familial conflictuel, défaillant ou carencé.

Elle représente, ainsi, un potentiel réservoir de ressources pour la croissance et le développement de l'enfant et de sa famille, notamment, une source de sécurité affective, d'apprentissage et de résilience familiale.

C'est dans cette optique, que les entretiens de la fratrie se sont mis en place, en complément des entretiens familiaux, parentaux et individuels et en coordination avec les actions éducatives.

De manière générale, le travail avec la fratrie vise à :

- créer de nouveaux canaux de communication,
- permettre à chacun de trouver son rôle et sa place au sein de sa famille,
- définir de nouvelles configurations transactionnelles entre l'enfant et sa fratrie,
- mobiliser les ressources personnelles et relationnelles,
- développer la coopération au sein de la fratrie.

Sur le terrain, deux situations illustrent le travail des liens fraternels :

- Dans la première, les entretiens de fratrie associés aux entretiens familiaux et individuels, ont permis à l'enfant aîné de comprendre et de trouver son rôle et sa place, ce qui a eu pour effet d'améliorer la qualité des interrelations familiales (enfant-fratrie/enfant-parent/fratrie-parent) ainsi que le climat familial.
- Dans la seconde, les entretiens de fratrie d'abord orientés vers la gestion des conflits fraternels, sont devenus, au fur et à mesure, un lieu d'expression et d'élaboration des conflits intrapsychiques et interpersonnels pour chacun.

Au travers des échanges, deux frère et sœur ont pu, d'une part, reconstruire une partie de leur histoire commune liée à un premier placement ayant entrainé une séparation et, d'autre part, réajuster leur mode de communication interpersonnel en s'apportant une écoute, une attention et un soutien mutuel. Par ses capacités psychiques d'élaboration et d'analyse, ses aptitudes relationnelles et le partage de ses expériences, l'ainé est apparu comme « tuteur de résilience » pour la cadette.

Le lien fraternel oscillant, ici, entre rivalité et complicité, agit plutôt comme une ressource en remplissant une fonction contenante et d'étayage lorsque les fonctions parentales sont fragilisées.

En somme, la fratrie constitue un véritable levier thérapeutique aussi bien dans le développement de l'autonomie de ses membres que dans la réorganisation de la structure familiale.

2.6.2 L'intervention de l'équipe du PAD durant le 1er confinement « L'école à la maison »

Le confinement a obligé les travailleurs sociaux à repenser leurs accompagnements notamment pour la scolarité des enfants.

La scolarité en « distanciel » a été imposée à tous.

Mais afin de proposer une scolarité adaptée aux enfants accueillis à la Maison de l'Enfance de la Trinité, l'idée de **« l'école à la maison »** a germé.

Cette initiative impulsée par des travailleurs sociaux, chefs de services et psychologues a pu se mettre en place rapidement.

Les enfants étaient répartis en plusieurs groupes selon l'âge et le niveau scolaire, dans le bâtiment administratif de la Maison de l'Enfance et sur les groupes des petits et grands.

Ils étaient accueillis, tous les matins, par des éducateurs de différents services et par des bénévoles.

L'équipe du PAD s'est mobilisée et a participé à cette initiative fortement appréciée par les enfants.

Ces temps « d'école à la Maison » ont permis aux éducateurs d'appréhender autrement et différemment l'approche avec certains enfants et de proposer une scolarité individualisée selon les difficultés de chacun.

La présence des éducateurs du PAD et d'autres services a favorisé le maintien de cette scolarité.

Mais plusieurs éléments semblent indispensables afin de pérenniser ce concept de **« l'école à la maison »**.

En effet, la mobilité et la flexibilité des équipes est un facteur important tout comme la relation instaurée et entretenue avec les enfants de la MET.

2.6.3 La réactivité d'intervention de l'équipe du PAD durant « La crise sanitaire et le confinement »

La crise sanitaire et le confinement imposé au mois mars 2020, nous a contraint à réinventer notre accompagnement des familles. Ne pouvant plus intervenir comme à d'habitude au domicile, nous avons continué de suivre les usagers en télétravail. Face à ce nouveau mode de suivi et de communication, nous avons pu observer que les parents et enfants restaient en lien avec les éducateurs.

Nos appels téléphoniques hebdomadaires, ainsi que les visio-conférences ont permis d'observer et d'entendre les difficultés mais aussi les besoins des familles, générés par cette crise.

Nous avons pu mettre en relation certaines familles en manque de denrées alimentaires avec l'épicerie solidaire de la fondation, et faire le lien, parfois compliqué, avec les tutelles, afin de garantir les rentrées d'argent nécessaires au quotidien des usagers.

Les gestions des crises au domicile ont pu être travaillées en Visio quand cela était possible et, en urgence, en présentiel au domicile lorsque la situation s'avérait trop lourde.

A la fin du confinement, le retour des familles, nous laisse à penser que le lien permanent que nous avons adopté avec nos usagers a su les rassurer. Notre écoute attentive et notre réactivité d'actions en fonction de leurs besoins y ont fortement contribué.

2.6.4 Le partenariat avec le Lieu Ressource

Tous les ans malheureusement, nous avons des jeunes qui sont, soit en situation d'échec scolaire, soit complètement déscolarisé ; l'appui du Lieu Ressource pour accompagner et soutenir ces jeunes est très bénéfique.

L'accompagnement très individualisé, permet aux enfants accueillis d'évoluer à leur rythme. Dans un premier temps l'équipe établit un diagnostic en lien avec les partenaires et les référents de la situation.

Par la suite, un projet adapté est établi en lien avec la famille et les référents sociaux de la situation.

Cette prise en charge a permis à certaines situations, soit de reprendre une scolarité en milieu ordinaire et pour d'autres de bénéficier d'orientations spécifiques.

2.7 Eléments de conclusion

L'année 2020 fut très particulière ; la crise sanitaire que nous traversons, nous a tous un peu bousculés dans nos pratiques professionnelles et il faut bien l'admettre aussi dans nos actes de la vie quotidienne.

Bien que cela fut très difficile pour les familles et les enfants que nous accompagnons sur le PAD, nous avons été agréablement surpris sur la façon dont certaines familles ont su se saisir de ces moments de confinements pour se retrouver ; ils ont su faire confiance en leurs compétences parentales et ainsi gérer le quotidien de leur enfant.

Toutes les familles, lors de situations compliquées, n'ont pas hésité à contacter l'équipe éducative ou les psychologues, afin de pouvoir échanger et trouver ensemble des solutions adaptées. Nous avons constaté une évolution très positive de certaines situations qui ont pu aboutir, après le confinement, à une mainlevée de placement.

Comme l'année précédente, le travail avec l'environnement familial et la présence de l'équipe éducative de manière plus régulière ont permis que les situations évoluent positivement.

De plus nous avons pu voir, pour les situations les plus compliquées où la relation parent/enfant devient de plus en plus difficile et alors que la séparation n'était pas envisageable au début de la mesure, que le travail d'accompagnement vers une autre orientation et le placement vers une institution est plus facilement accepté par les familles et devient plus efficient.

Cette année encore, le nombre de demandes d'admission ne cesse d'augmenter, à savoir 42 demandes d'admissions concernant 53 situations.

Nous essayons de rendre les délais d'attente de prise en charge le plus court possible ; malheureusement face à l'augmentation des demandes nous ne pouvons que difficilement améliorer ces délais. La durée d'attente pour une prise en charge par le service du PAD entraîne des dégradations dans certaines situations et cela peut parfois aboutir à une orientation vers un placement ; pour éviter ce genre de situation nous essayons de prioriser les situations selon les profils.

Perspectives 2021 :

- Nous avons toujours le projet d'extension du nombre de places pour le PAD
- Nous travaillons autour de la multi-référence, procédé qui consiste à ce qu'une situation ne soit pas suivie par une seule personne référente, mais par l'ensemble de l'équipe. Ce qui permet d'éviter les enfermements dans la situation, et nous sommes convaincu que les regards croisés d'une équipe pluridisciplinaire apportent un étayage et permet des analyses bien plus précises.
- Développer un réseau partenarial de proximité pour les familles, afin qu'elles puissent, les solliciter selon leurs besoins et de ce fait être de plus en plus autonomes.

LE PARTENARIAT

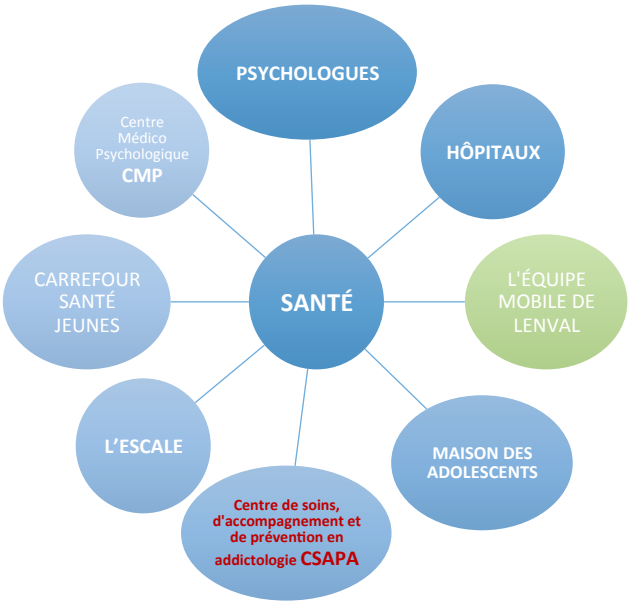

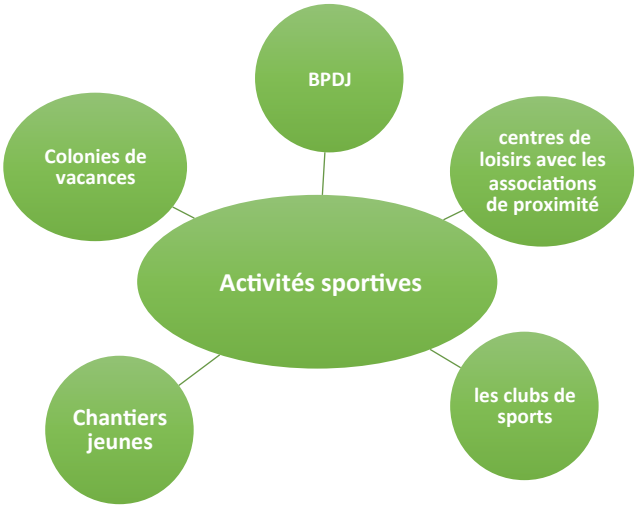

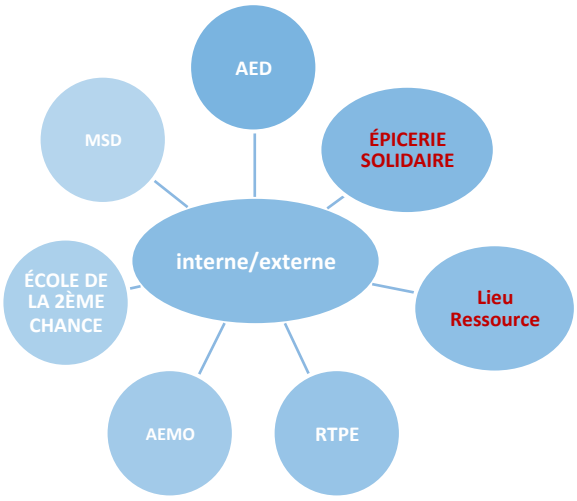

ANNEXES

LE PAD EN CHIFFRE DEPUIS 2017

	2017	2018	2019	2020
Nb demandes admission	37	45	40	42
Nb d'enfants concernés par les dem. d'admission	63	58	50	54
Nb demandes admission restant en ATTENTE *	21	1	1	19
Nb d'enfants concernés par les dem. d'admission en attente	29	1	1	23

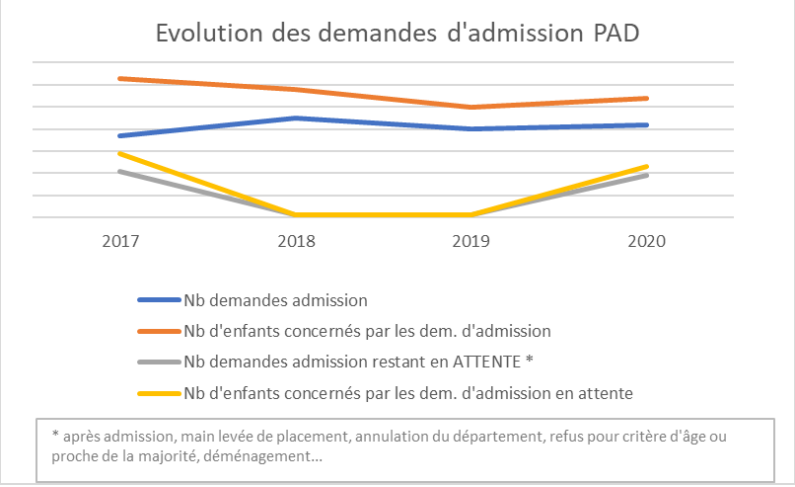

	2017	2018	2019	2020
Nb d'enfants dans le dispositif en fin d'année précédente	16	18	29	30
Nb d'enfants **entrés** dans le dispositif	9	24	14	13
Nb d'enfants **sortis** du dispositif	7	13	13	12
Nb d'enfants accompagnés dans l'année	25	42	43	43

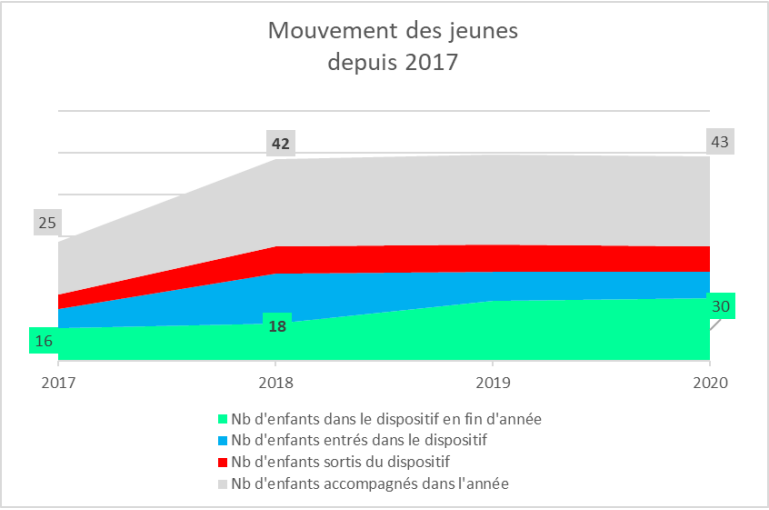

	2017	2018	2019	2020
Nb de **Filles entrées** dans le dispositif	3	13	6	8
Nb de **Garçons entrés** dans le dispositif	6	11	8	5
Nb de **Filles sorties** dans le dispositif	2	9	4	4
Nb de **Garçons sortis** dans le dispositif	5	4	9	8

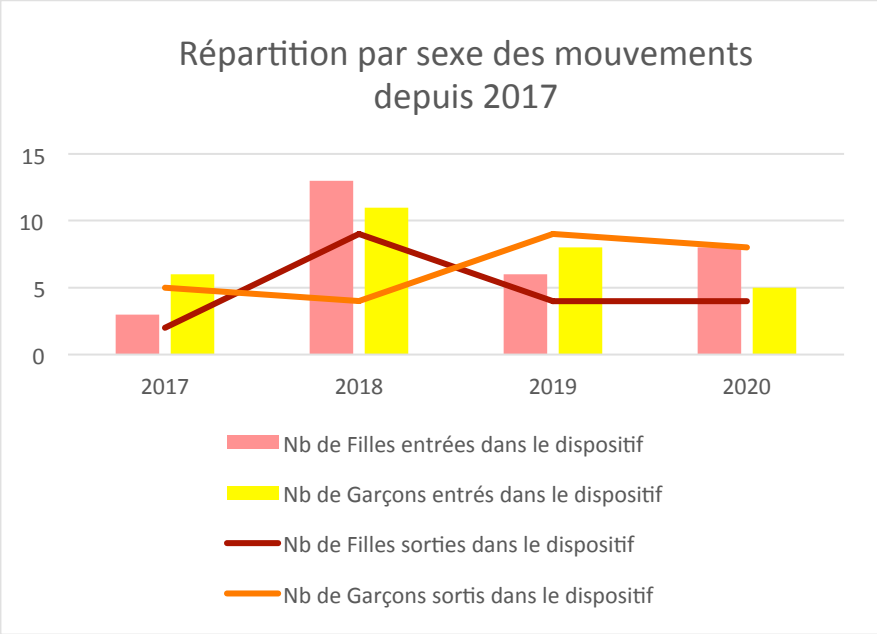

	2017	2018	2019	2020
Nb de **filles accompagnées** dans l'année	14	22	19	23
Nb de **garçons accompagnés** dans l'année	14	20	24	20
Nb d'enfants accompagnés dans l'année	**19**	**26**	**28**	**31**

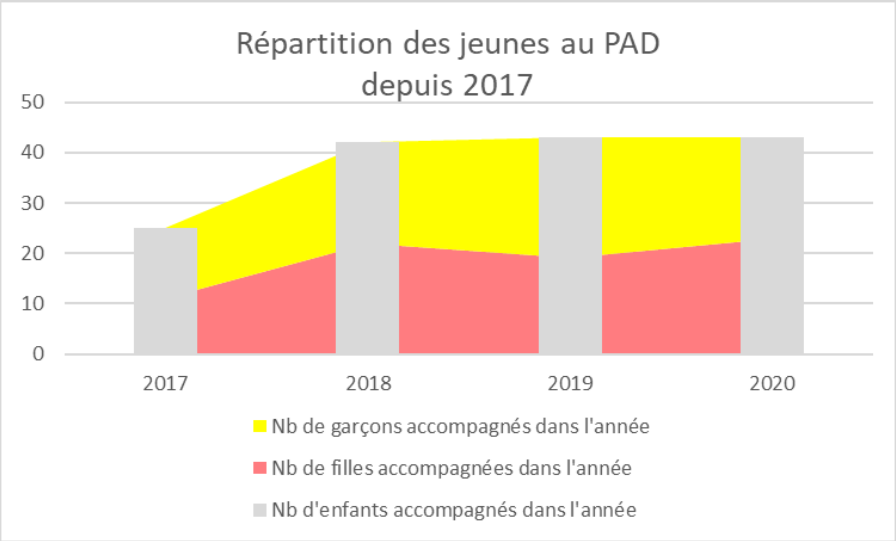

	2017	2018	2019	2020
6 / 10 ans	15	21	20	14
11 / 13 ans	10	16	12	13
14 / 18 ans	0	5	11	16

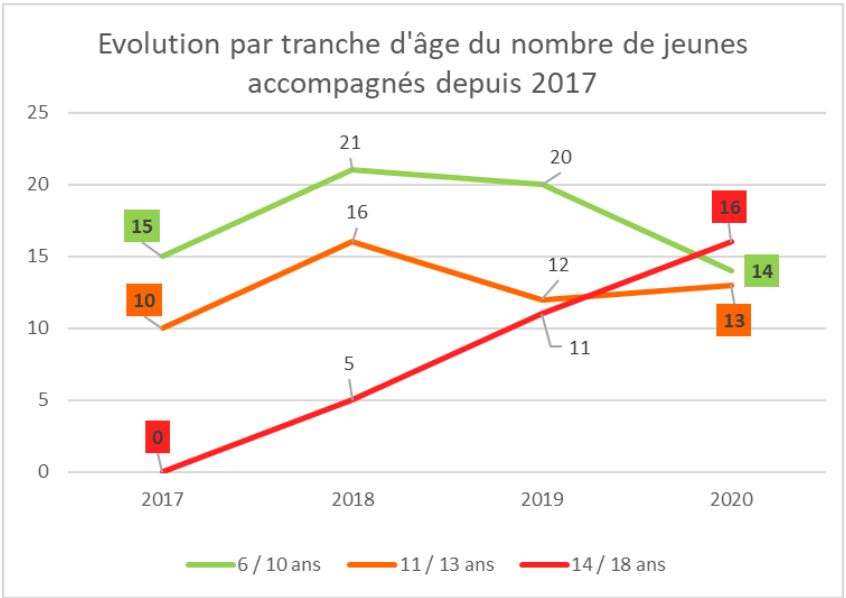

	2017	2018	2019	2020
Moyenne d'age des enfants **entrés** dans le dispositif	10	11	11	12
Moyenne d'age des enfants **sortis** dans le dispositif	10	13	11	15

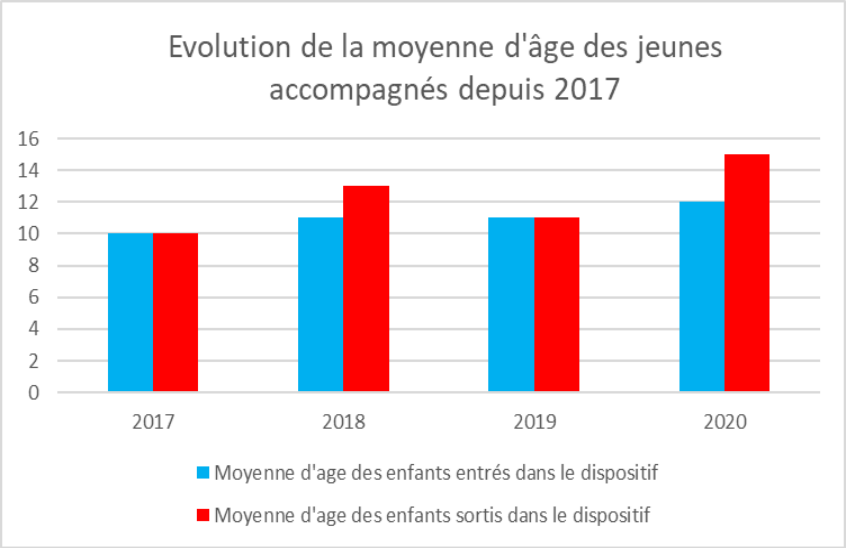

Situation de l'enfant avant PAD	2017	2018	2019	2020
Au domicile Familial sans mesure	2	1	1	1
Au domicile Familial avec mesure AEMO	4	12	8	4
Placé(e) en foyer / autre établissement	1	8	5	6
Placé(e) en chez une assistante familiale		1		1
Placé(e) en famille d'accueil	1	2		1
Placé(e) en Institut spécialisé (IME Externat)	1			
Total enfants entrés	**9**	**24**	**14**	**13**

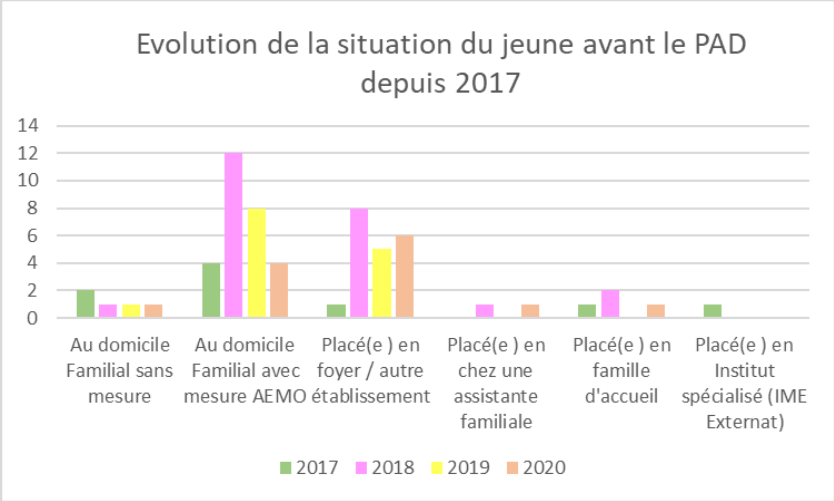

Durée du placement	2017	2018	2019	2020
3 à 6 mois	1	3		2
6 mois à 1 an	1	2	5	2
1 an à 1 ½ an		3	8	2
1 ½ an à 2 ans	1	1		3
2 ans à 3 ans	4	3		1
> 3 ans		1		2
Total enfants sortis	**7**	**13**	**13**	**12**

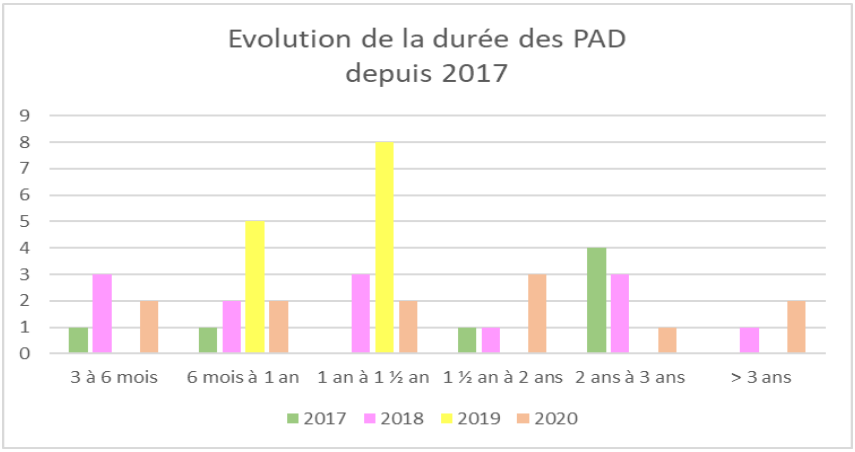

Orientation fin de mesure	2017	2018	2019	2020
Retour en Famille (Main levée de placement)	1	3	7	3
Orientation en famille d'accueil		1	1	1
Admission / Orientation en MECS ou en foyer	5	5	1	2
Admission en Etablissement spécialisé				2
Autres (AED, AEMO,...)	1	3	3	3
PJJ		1		
Déménagement dans un autre Département			1	
Majorité				1
Total enfants sortis	**7**	**13**	**13**	**12**

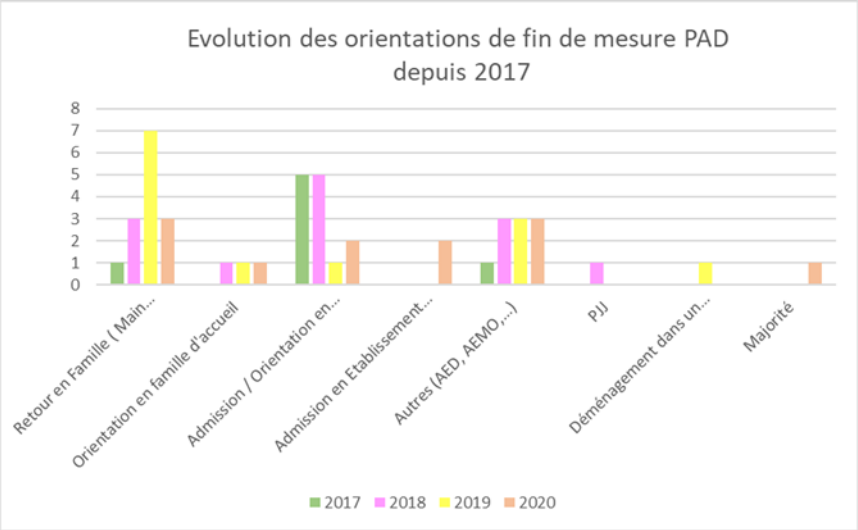

Evolution des EF/EI/VAD/ Rencontres partenaires depuis 2018

	Entretiens Familiaux		Entretiens Individuels		Visites à domicile		Rendez-vous Partenaire	
	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés	Prévues	Réalisées	Prévus	Réalisés
2018	14	**7**	17	**11**	514	**476**	257	**253**
2019	35	**19**	26	**13**	744	**667**	262	**246**
2020	100	**65**	74	**67**	945	**850**	238	**213**

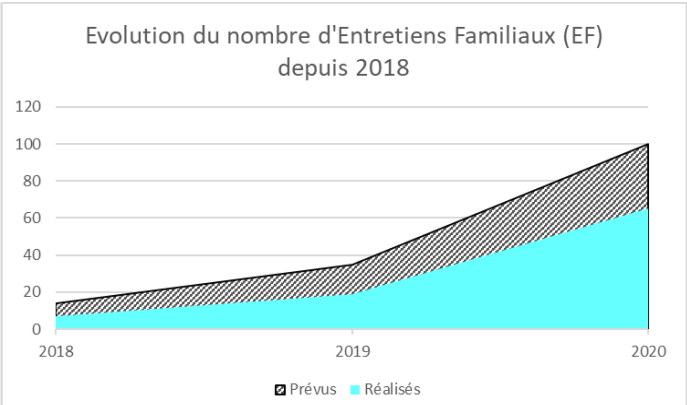

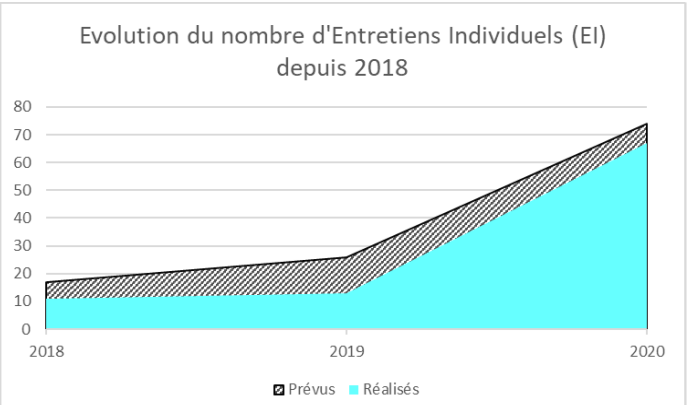

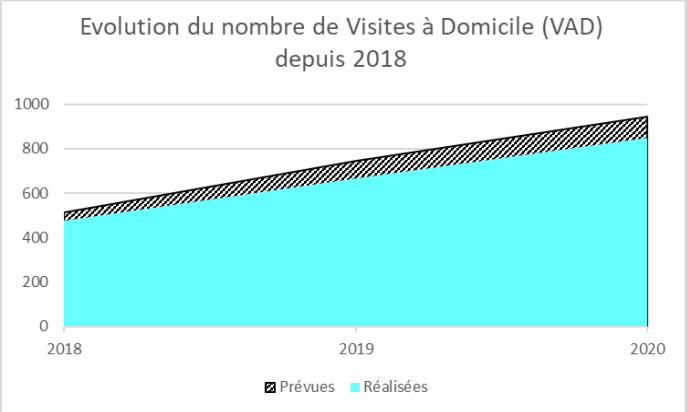

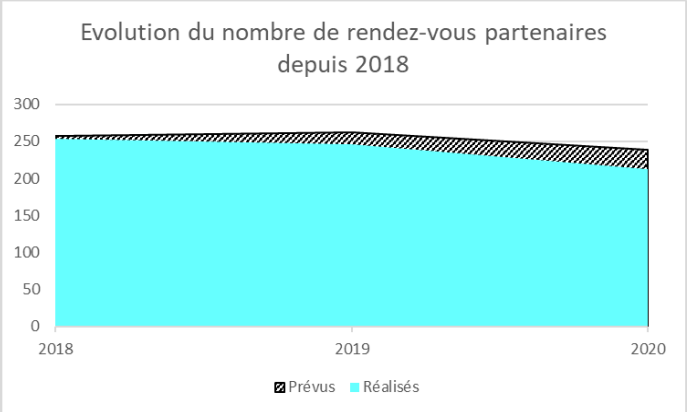

Occupation des places en PAD depuis 2017

	2017	2018	2019	2020
Nb de jours POSSIBLE d'occupation	6570	9138	10950	10980
Nb total de jours d'occupation	6278	8083	10092	10615
Différentiel	292	1055	858	365
Nb de jours de Replis	**133**	**75**	**60**	**87**
Nb de jours NON OCCUPES	159	980	798	278
Tx de NON occupation (ce taux prends en compte du nb de jrs de	2%	11%	7%	3%
	Ce petit % représente le nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre.	Ce taux s'explique en grosse partie par la modification de la capacité d'accueil en PAD qui à partir du mois de mai/ juin est passée de 18 places à 30 places. Ce changement a necessité le recrutement de 2 Educateurs supplémentaires pour l'accueil des 12 jeunes supplémentaires. De juin à septembre, les 2 nouveaux éducateurs ont progressivement pris en charge des jeunes. De fait, durant ces 4 mois, le PAD n'était pas au maximum de sa capacité d'accueil	Ce taux est relatif au nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre et au fait que durant la période estivale le PAD n'était pas au maximum de sa capacité d'accueil. Juillet - 26 Jeunes en PAD Août - 27	Ce petit % représente le nombre de jours entre le laps de temps où un jeune sort de la mesure et un autre l'intègre.

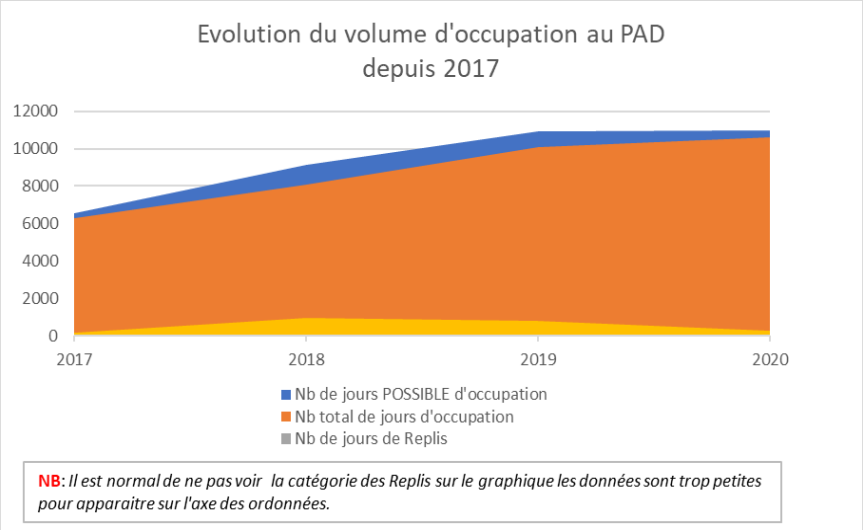

NB: Il est normal de ne pas voir la catégorie des Replis sur le graphique les données sont trop petites pour apparaitre sur l'axe des ordonnées.

3 LE LIEU RESSOURCE

Dans le cadre du CPOM 2018-2022, « *afin de diversifier, d'inventer des modes d'accompagnement adaptés aux situations des enfants et des jeunes accueillis pour lutter contre le décrochage scolaire, soutenir et anticiper leur insertion sociale, professionnelle de demain* ».

3.1 Présentation du Lieu Ressource

La fondation de Nice ne cesse de développer des actions, pour agir au plus près des problématiques et prévenir l'exclusion sociale. Le Lieu Ressource en est un des témoins.

Le Lieu Ressource propose différentes actions afin lutter contre le décrochage scolaire ; nous accueillons des jeunes de 6 à 18 ans pris en charge dans un des services de la fondation de Nice qui sont en échec ou en décrochage scolaire, le but étant d'intervenir pour éviter une rupture. Nous accompagnons aussi les jeunes qui sont dans une errance sociale et psychologique.

Le Lieu Ressource utilise différents ateliers qui prennent en compte un accompagnement sur mesure et tiennent compte de la dimension intellectuelle, affective et sanitaire du jeune, dans le but de construire avec lui et sa famille un projet adapté à sa situation.

Cet accompagnement très individualisé permet en utilisant divers supports pédagogiques de :

- Proposer à l'usager une ouverture sur l'extérieur pour travailler la socialisation,
- Rompre l'isolement,
- Favoriser le lien avec le monde environnant.

L'équipe du Lieu Ressource développe, ces derniers mois, un partenariat important avec la plupart des établissements scolaires.

Le Lieu Ressource est reconnu dans sa fonction de soutien et l'équipe est souvent sollicitée, lors de réunions pour construire le suivi pédagogique de l'enfant, avec l'objectif d'éviter les ruptures scolaires et sociales.

Les objectifs du Lieu Ressource sont :

- Remobiliser, revaloriser sur un plan scolaire,
- Travail autour de l'estime de soi,
- Permettre un moment de recul,
- Eviter les situations de rupture,
- Apporter un soutien aux jeunes pour permettre de dépasser leur angoisse,
- Soutenir le projet soit, de réorientation soit, de rescolarisation,
- Travail autour de la prévention,
- Confrontation à la réalité,
- Accompagnement vers une professionnalisation (apprentissage, stage, service civique, etc.)

3.2 Les activités support du Lieu Ressource

3.2.1 Les supports du Lieu Ressource

- Médiation artistique,
- Soutien à la scolarité / école à la maison durant le confinement,
- Recherche professionnelle, recherche sur le terrain de stages,
- Activité au jardin partagé *(cf. partie 6-5, ci-après),*
- Atelier culinaire,
- Activité sportive,
- Epicerie sociale,
- Actes ressource pour la découverte de métiers manuels,
- Thérapie animale,
- Potager Lou Pantail,
- Atelier beauté.

Ces activités sont proposées de manière hebdomadaire en fonction des besoins et des demandes de chaque jeune.

3.2.2 Développer les compétences et le pouvoir d'agir des jeunes

✓ **La Ludisalle** : cette salle, qui se trouve sur la MET, et dont les jeunes profitent régulièrement, lors de différents ateliers, a été entièrement rénovée, par les jeunes pris en charge par le service du Lieu Ressource, en utilisant divers supports comme la création d'une fresque murale en coopération avec les jeunes, en peinture, ou encore la fabrication entière d'une étagère amovible.

L'idée était de solliciter l'implication des jeunes dans la rénovation de la Ludisalle : permettre leur investissement et l'appropriation de ce lieu au quotidien ; au travers d'activités variées et complémentaires, qui développeront des compétences manuelles, intellectuelles et créatives.

✓ **Le Sport au Lieu Ressource**

La pratique d'une activité physique et sportive, n'est pas seulement liée à des enjeux de santé ; elle a également une vocation éducative.

Au final, c'est d'abord et surtout la cohésion sociale qui est recherchée, ceci alors même qu'un enfant sur deux n'a pas accès à d'autres pratiques physiques et sportives que celle proposées par les établissements scolaires (selon des estimations données par l'Union Sportive de l'enseignement du premier degré USEP).

La pratique sportive apporte au jeune l'apprentissage de nouvelles règles de jeu ; elle l'aide à développer diverses connaissances, notamment sur le matériel sportif, comment l'utiliser, l'entretenir et le respecter. Elle apprend, également, à l'enfant à travailler sur sa capacité d'écoute et de concentration et développe chez le jeune une réelle volonté à se dépasser.

A travers l'activité physique, nous aidons l'enfant à favoriser les liens, au cours d'une activité sportive avec l'équipe éducative et entre les en organisant des rencontres avec les différents services de la Fondation de Nice.

L'activité sportive permet également à l'enfant de changer d'environnement. Nous organisons régulièrement des balades en extérieur ; nous participons à des actions sportives organisées comme la No Finish Line, la Caravane du Sport ainsi que la boxe qui permet à chaque jeune d'acquérir une maitrise de soi.

Grâce à cette pratique, il est possible d'apporter au jeune une certaine hygiène de vie en travaillant, également, sur une meilleure alimentation. La mise en place du « jardin partagé » et le travail avec le potager Lou Pantaïl sont un réel apport à la mise en place de cette hygiène de vie.

✓ **L'éducation par :**

- L'apprentissage scolaire,
- Les pratiques artistiques.

Cette année a été vraiment particulière. En effet, avec le premier confinement intervenu du mois de mars 2020 au mois de mai 2020, le Lieu Ressource n'a pas pu accueillir tous les jeunes comme à son habitude.

Nous avons donc assuré « l'école à la maison » pour tous les enfants de la Maison de l'Enfance de la Trinité (MET), en partenariat avec les éducateurs et psychologues de la MET, du PAD et du service de pré-orientation de la Fondation de Nice ainsi que Rolland BALDELLI, administrateur référent du secteur Enfance Jeunesse Famille et membre du CA.

Tous les enfants ont pu profiter d'un accompagnement quasi individuel sur les temps scolaires (1 adulte pour 2 ou 3 enfants maximum), et de divers ateliers (pâtisserie, sport, jardinage, activités manuelles, etc.) les après-midis.

Durant cette année 2020, le Lieu Ressource aura été un service prépondérant dans le soutien et le suivi des enfants en situation de rupture ou nécessitant un accompagnement personnalisé.

Ces temps de rupture ont de fait, été omniprésents durant cette année de restrictions et de confinements, et ont concerné tous les enfants, y compris avec leurs familles durant le temps du 1er confinement.

Cette année 2020 aura vu l'accompagnement en moyenne de 13 enfants accueillis sur la Maison de l'Enfance sur des activités diverses autour du soutien à la scolarité, d'ateliers de cuisine ou sportifs, de visites extérieures avec une ouverture sur l'environnement, d'activités de jardinage dans le jardin potager.

Les objectifs principaux étant toujours de susciter ou de retrouver l'envie et le désir, de découvrir et de renforcer son savoir, ses acquis ou ses compétences, de façon à redonner confiance à des enfants souvent en perte partielle ou totale de conscience de leurs capacités et du potentiel existant.

C'est aussi et enfin le moyen de permettre à ces enfants en perte de repères de se « décentrer » du strict lieu d'hébergement et d'une collectivité qui peut présenter des aspects anxiogènes pour des enfants qui nécessitent une attention singulière et individualisée ou encore présentant des troubles associés.

✓ **La confection de décorations des différentes fêtes tout au long de l'année.**

Les ateliers collectifs ont été proposés afin d'initier les jeunes aux techniques possibles au travers, soit d'un mouvement artistique ou soit, d'une technique.

L'apprentissage par l'art amène un rapport différent à l'expression.
L'éducation favorise la concentration, la mobilisation de leurs capacités et de leur estime de soi.

✓ **Education à la solidarité et à de futurs métiers, cuisine, potager, bricolage, etc.**

L'objectif est de découvrir le monde du travail, de susciter des envies et des désirs, d'acquérir et/ou de renforcer des compétences.

✓ **Partenariat avec l'épicerie solidaire et le potager Lou Pantail**

Nous sommes présents tous les mardis au potager partagé de la Fondation « Lou Pantail » et tous les jeudis à l'épicerie solid'actes, à la journée, avec les jeunes. Ces deux lieux sont très bien investis par les jeunes ; au potager, ils ont eu l'occasion de participer également à la création d'un jeu de société autour des légumes et la fabrication du poulailler.

✓ L'ATELIER CUISINE

Cette activité se déroule tous les midis. L'idée est d'essayer de donner la possibilité aux enfants de choisir une recette en leur donnant les moyens de varier les ingrédients.

Dans un deuxième temps, l'équipe éducative liste avec les enfants les ingrédients nécessaires pour l'élaboration de la recette. Ensuite, il y a lieu de faire les courses, en grande surface ce qui donne aussi une notion de budget aux jeunes.

La participation de chacun amène aux partages des tâches et au respect de l'autre. Cuisiner est une expérience sensorielle à travers un travail collectif qui renforce l'estime de soi.

S'approprier et expérimenter des techniques de cuisson, de nouvelles recettes, des techniques de coupe avec des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser ni de consommer.

Un accompagnement autour de la socialisation, au travers de moments d'échanges de savoir et/ou de culture. Ce sont des moments de convivialité qui sont très valorisants pour les enfants et leur apportent du bien-être.

Le choix de recettes équilibrées permet également un accompagnement à une éducation sur l'hygiène alimentaire.

Confection de divers buffets pour les services de la Fondation

Nous avons également eu l'occasion de participer à un atelier cuisine au forum Jorge François à Nice, animé par une cheffe de cuisine.

✓ **Partenariat avec la Ressourcerie**

Cela permet aux jeunes de voir des métiers qu'ils ne connaissent pas et ainsi s'enrichir tant d'un point de vue manuel que par la rencontre de personnes aux pédagogies et approches différentes. Ils ont, entre autres, la possibilité de participer à la rénovation et à la réparation de meubles en utilisant divers machines-outils et matériaux qu'ils n'ont pas l'habitude de manipuler.

✓ **La médiation animale**

En continuité avec notre projet de l'an dernier, nous nous sommes axés sur *la médiation animale,* qui est un support d'apprentissage de nouveaux comportements ou de nouvelles formes d'interactions.

Nous avons pu développer différents partenariats (Label Abeille, la ferme pédagogique de l'Escarène…) pour approfondir cette action à plus long terme.

Les jeunes sont très demandeurs et investis lors de ces rencontres ; prochainement nous pensons débuter un projet avec des éducateurs canins.

Yello et Stone le couple de canaris, adopté l'an dernier, font la joie des enfants. Au printemps dernier, la famille s'est agrandie et les premiers bébés sont nés !! les enfants ont eu l'occasion d'observer ces naissances et l'apprentissage des oisillons, ainsi que leur baguage. La famille risquant encore de s'agrandir au printemps 2021, nous avons le projet, à l'initiative des jeunes, de fabriquer une volière afin de pouvoir y installer la famille agrandie.

- ✓ **Les ateliers Beauté :**

Il est important de développer une certaine confiance en soi, pour tendre à un épanouissement personnel.

Cette confiance en soi peut se travailler par le fait de prendre soin de soi (se sentir belle ou beau, se sentir bien dans sa peau).

Par cet atelier, nous proposons des séances de manucure, maquillage et divers masques. Nous y abordons aussi la question de l'hygiène, être propre et présentable pour soi-même, mais aussi pour les autres. Il est important pour se sentir bien, de s'accepter et d'avancer dans ses projets.

Nous espérons ainsi créer et favoriser un sentiment de bien-être et renforcer l'estime de soi.

✓ **Activités durant les vacances scolaires**

Pendant les vacances scolaires, notamment, nous faisons découvrir aux jeunes des activités, des paysages, des plaisirs nouveaux pour laisser place à des moments de partages et de souvenirs.

Cette année, le Lieu Ressource a innové en organisant un mini séjour, sur trois jours, avec les enfants pris en charge par les services du PAD et de l'AED, afin, qu'eux aussi, puissent bénéficier de vacances. Pour une grande majorité de ces enfants c'était la première fois qu'ils partaient sans leurs parents !

✓ **Le jardin partagé**

Le potager est un lieu qui vise à apporter un échange entre les jeunes et les adultes avec la possibilité de le partager avec les différents services de la Fondation de Nice.

Cette activité consiste à donner aux enfants les connaissances du terroir et un apprentissage au jardinage : désherber, labourer, planter, arroser et récolter.

Eveiller leurs sens, leur faire découvrir comment les plantes, les légumes et les fruits poussent. Ils peuvent ainsi, tout au long de la saison estivale, prendre conscience de la notion de temps entre la plantation et la récolte.

De plus, cet accompagnement permet d'apporter un apprentissage sur les règles à respecter telles que les moments d'arrosage, la période de récolte et la régularité pour entretenir un potager.

La participation de tous, favorise l'entraide, le partage de manière pluridimensionnelle ; il s'agit de donner à chacun l'opportunité d'échanger, de (re)transmettre à l'autre ce qu'ils ont acquis au fil du temps.

Atelier jardinage animé par Cécile de Apis Mellifera

Cette année encore notre partenariat avec Cécile GEORGES, de l'association APIS MELLIFERA, a porté ses fruits.

Nous avons pu réaliser différents ateliers autour du compost, des insectes qui y vivent, de l'utilisation que l'on peut en faire au quotidien dans un jardin ou un potager… Les enfants (surtout les plus jeunes) semblent avoir réellement compris l'intérêt de ce système écologique et s'en sont très bien saisis.

Tout au long de la saison les enfants élaborent des recettes à partir des fruits et des légumes récoltés

3.3 Fréquentation du Lieu Ressource

Statistiques du 01/01/2020 au 31/12/2020

NOMBRE DE JEUNES SUIVIS EN 2020 répartition par sexe et service demandeur Age moyen		
SERVICE DEMANDEUR	**NOMBRE**	**MOYENNE D'AGE**
Fille		
AED	4	14 ans
MET	6	12 ans
PAD	6	12 ans
VMA	3	16 ans
Total Fille	**19**	**13 ans**
Garçon		
AED	5	13 ans
GUITARE	3	15 ans
MET	8	10 ans
PAD	5	14 ans
Total Garçon	**21**	**13 ans**
GENERAL	**40**	**13 ans**

L'âge le plus élevé :

- chez les filles est de 17 ans
- chez les garçons est de 16 ans

L'âge le moins élevé :

- chez les filles est de 6 ans
- chez les garçons est de 7 ans

NOMBRE DE JEUNES SORTIS EN 2020	
Fille	
AED	3
MET	1
PAD	3
VMA	2
Total Fille	**9**
Garçon	
AED	3
GUITARE	2
MET	2
PAD	2
Total Garçon	**9**
GENERAL	**18**

Analyse des sorties

- Une jeune fille qui refusait totalement la scolarité en troisième générale : orientation faite en classe relais, mise en place de stages et orientation en Lycée professionnel la rentrée suivante.
- Un adolescent qui a été exclu, à plusieurs reprises, des deux collèges de sa ville, mise en place d'un emploi du temp séquentiel le temps du retour dans son nouveau collège, puis fin de mesure AED, l'adolescent a réussi à tenir sa scolarité à temps plein et n'a plus été exclu. Passage en troisième générale.
- Un enfant pris en charge le temps que les parents et l'éducatrice d'AED retrouvent une place en classe Ulis suite à un déménagement.
- Une enfant qui était en rupture scolaire : la prise en charge a permis une orientation et une inscription en classe Ulis à l'école Papon de Nice.
- Une jeune avait d'importantes difficultés scolaires, souvent liées au manque d'organisation dans le travail, de suivi, dans la prise de notes et dans l'incompréhension des énoncés : le soutien apporté et le travail en collaboration avec son établissement respectif a permis à la jeune fille de trouver son propre rythme et elle peut désormais suivre son cursus scolaire habituel.
- Deux jeunes dont la problématique demandait une orientation spécifique et afin d'éviter une exclusion définitive qui aurait pu compromettre le projet de réorientation : ils ont pu être orientés à l'ITEP la Luerna ; la prise en charge a pris fin suite à l'arrêt de la mesure AED pour l'un et un changement de foyer pour l'autre.
- Deux jeunes qui ont eu du mal à accrocher avec les différents projets proposés par notre service et qui sont rentrés soit en famille, soit sur un autre foyer, ce qui ne nous a pas permis de poursuivre l'accompagnement.

ACCOMPAGNEMENT EN PÉRIODE SCOLAIRE ET VACANCES du 01/01/2020 au 31/12/2020				
	Scolaire	**Scolaire et vacances**	**Vacances**	**TOTAL**
Fille	2	15	2	**19**
Garçon	7	12	2	21
TOTAL	**9**	**27**	**4**	**40**

DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT (en jours) du 31/01/2020 au 31/12/2020			
	Minimum	**Maximum**	**Moyenne**
Fille	5	366	223
Garçon	38	366	221

La durée moyenne d'accompagnement est de 213 jours.

3.4 Les partenaires du Lieu Ressource

Partenariats en internes	Partenariats et réseaux externes
- Epicerie solidaire (Banque alimentaire) - Potager Lou Pantail - Actes ressource - Commission sport - AED - PAD - Foyer « La Guitare » - Foyer « Villa Marie-Ange » - Maison de l'Enfance de la Trinité (groupe des petits et des grands)	- Forum Jorge François - La ferme pédagogique de l'Escarène - Label Abeille - Apis Mellifera - Parc Phoenix - Médiathèque de la Trinité - Association Children's future - Association monégasque les enfants de Frankie - Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile - Bureau d'Information Jeunesse

Les partenaires scolaires	Les partenaires de la formation professionnelle
- Collège Mistral - Collège La Bourgade - Collège Fabre - Collège L'Archet - Collège Saint-Exupéry - Ecole Primaire Bon voyage	- Mission Locale - Institut de l'Automobile IFA - CFA Carros - CFA P. Augier - Chambre des métiers - Ecole de la 2éme Chance - La MLDS
Les nouveaux partenariats	**Les partenaires des structures spécialisées**
- Collège SEGURANE - Collège DURUY - Collège de la BOURGADE - Collège Jean GIONO	- ITEP la Luerna - SESSAD la Luerna - Hôpital Lenval (accueil de jour, CPJA, équipe mobile) -

Les dispositifs

- MLDS : Mission de Lutte contre le décrochage scolaire
- SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
- Séquentiel
- PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

La mise en place, des accueils séquentiels avec un emploi du temps aménagé entre classe et Lieu Ressource avec les établissements scolaires et les équipes éducatives, est toujours d'actualité et l'équipe de Lieu Ressource est de mieux en mieux identifiée par les différentes institutions et les partenaires externes.

Un contrat écrit est engagé avec le jeune, le référent du service demandeur, et le Lieu Ressource : ce qui permet de construire l'accompagnement de chaque jeune selon ses besoins, son rythme et la durée de la prise en charge.

Au fil des années, nous nous attelons à développer des actions innovantes qui permettent d'apporter aux enfants un éventail de pratiques pédagogiques, pour les aider, les soutenir dans l'élaboration de leur projet individualisé et adapté.

3.5 Eléments de conclusion

Comme l'illustre ce rapport du Lieu Ressource, lutter contre le décrochage scolaire des enfants est une des priorités du Lieu Ressource.

La plupart des situations que nous accompagnons sont des situations qui évoluent dans un système scolaire traditionnel qui ne correspond pas toujours aux situations personnelles des jeunes pris en charge.

Le projet du Lieu Ressource est d'accompagner tous les jeunes vers un projet et une scolarité adaptée et réduire ainsi les décrochages.

Pour illustrer l'accompagnement du Lieu Ressource nous vous proposons les frises de parcours de deux situations ci-dessous.

PREMIERE SITUATION :

septembre 2019

- Arrivée de Simrane sur le Lieu Ressource car totalement descolarisée de puis plus d'un an.
- Aucune socialisation, enfant très introvertie qui passe tout son temps uniquement avec sa mère au domicil.
- prise en charge 2 jour par semaine sur le lieu ressource et 2 jours par semaine à l'hopital de jour.

octobre à décembre 2019

- Participation de simrane à tous les ateliers proposés (sport, cuisine, bricolage, jardin, art...).
- Socialisation lors des temps de repas et de jeux avec les enfants du groupe de son âge sur la maison de l'enfance.

Janvier février 2020

- Toujours sur le lieu ressource 2 jours par semaine et à l'hopital de jour 2 jours par semaine.
- Inclusion scolaire à raison de deux après midi par semaine avec éducatrice du lieu ressource dans son école de secteur en classe de CE2.

mars avril 2020

- confinement

mai juin 2020

- Retour sur le lieu Ressource 3 jours par semaine et 1 après midi par semaine à l'hôpital de jour et retour à l'école deux après midi par semeine en autonomie (sans l'éducatrice du lieu ressource)
- Projet Classe Ulis pour la rentrée de septembre 2020 envisagé et validé par la famille et l'hôpital de jour.

septembre 2020

- Rentrée à temps complet en Classe Ulis à l'école du Chateau.

DEUXIEME SITUATION :

Octobre 2019

- Prise en charge Lieu Ressource pour Océane 3 jours par semaine car refus total de se rendre au collège depuis le moi d'avril 2019.
- participation à tous les ateliers (cuisine, brricolage, jardin, sport...)

novembre décembre 2019

- 10 novembre rendez-vous à la MLDS afin de travailler son projet scolaire, orientation en classe relais à envisager, avec mise en place de stage en entreprise.
- Participation une fois par semaine à la journée épicerie solidaire avec le lieu Ressource, mise en rayon et encaissement et une fois par semaine à la Ressourcerie, remise en état de meubles anciens.

Janvier 2020

- entrée en classe relais au collège Port Lympia 2 jours par semaine.
- Prise en charge au lieu ressource à raison d'un jour ou deux par semaine afin de trouver des stages en entreprise.

Février 2020

- 2 stages en entreprise en restauration, Océane comprend que c'est un métier compliqué et se cherche une autre voie ...

Mars Avril 2020

- Confinement

Mai Juin 2020

- Retour sur le lieu Ressource, projet pour l'an prochain toujours en construction.
- Inscription en CAP tapisserie au Lycée de Pasteur.

GESTION DES MOYENS HUMAINS

3.1 Réorganisation des secteurs de la Fondation validée en février 2020

La proposition de réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation trouve son point de départ dans la réflexion menée par l'équipe de directeurs en mars 2019 à la lumière des évolutions à l'œuvre dans notre secteur.

Une problématisation liant l'évolution de la société en général, et plus particulièrement celle des prises en charge des bénéficiaires, des métiers du secteur social et notre modèle d'organisation qui se veut moins hiérarchique, apparait indispensable pour envisager l'avenir autrement, faire évoluer notre organisation et ainsi anticiper les importants changements annoncés.

Dans notre secteur

- Evolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre » : : l'accompagnement se veut plus inclusif, le développement du pouvoir d'agir (DPA) des personnes accompagnées est recherché à tous les niveaux y compris au niveau des enfants placés.

- Evolution des organisations et des modes d'intervention : on note plus de concurrence entre les associations liée à la logique des appels à projets. Pour faire face à la transformation de l'offre, il faut être plus pro-actif, innovant et créatif sur la dimension ingénierie de projets, fonctionner davantage dans des logiques de coopérations, s'ouvrir plus sur l'extérieur en synergie et créer des passerelles entre sanitaire et social, entre logement et emploi, soin et social.

- Evolution des diplômes : Après la refonte des diplômes de niveau IV et V, la réforme des diplômes du travail social se poursuit désormais avec les diplômes d'ES, d'ASS et d'EJE reconnus désormais à un niveau II et vient de fait fortement interroger aujourd'hui le cadre intermédiaire et son diplôme de référence le CAFERUIS.

Au sein de la Fondation

- Evolution du modèle managérial : depuis plusieurs mois déjà, l'organisation de la Fondation tend vers plus d'horizontalité et de nombreux chantiers engagés témoignent de cette évolution.

La Charte de la relation au travail, l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective ont plusieurs objectifs : favoriser le lâcher-prise des directeurs sur le processus de décision et l'initiative, accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ées soucieux du sens de leur travail, encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Les nouvelles organisations du travail qui voient le jour et les attentes des nouvelles générations de salariés qui intègrent nos services viennent d'ores et déjà s'inscrire dans cette dynamique et interroger le management de proximité :

- des groupes de travail associant tous les statuts et métiers sont privilégiés pour travailler de concert des problématiques et définir des modalités d'actions que ce soit pour de nouveaux projets, des initiatives de services, des réorganisations …,
- des postes de coordinateurs ayant un statut de cadres se sont développés au sein de la Fondation : 23 cadres intermédiaires dont 2 coordinatrices en 2016 (290 salariés au 31/12/16), 27 cadres intermédiaires dont 10 coordinateurs/trices en 2019 (356 salariés au 31/12/19),

- astreinte étendue aux salariés non cadres du secteur Enfance-Jeunesse-famille,
- nomination de salariés non-cadres « référents relais »,
- expérimentation du télétravail et horaires variables

-Développement du pouvoir d'agir : Après le lancement du large chantier du développement du pouvoir d'agir qui est une orientation stratégique de la Fondation (formation de plus de 70 salarié(e)s cadres et non-cadres, séminaire des cadres et ses suites : poursuite de la formation, lancement en 2020 de groupes de travail pour définir le développement du pouvoir d'agir au sens de la Fondation aussi bien dans l'accompagnement du public que dans la relation managériale), il est désormais opportun d'interroger l'évolution de l'organisation hiérarchique dans la Fondation.

Le développement du pouvoir d'agir dans la relation managériale et dans l'organisation du travail est une des valeurs historiques de la Fondation. Elle vise à plus associer l'équipe à la chaine de décisions et susciter des initiatives et des projets, sans avoir à demander la permission, pour autant qu'elles s'inscrivent dans nos valeurs.

Dans ce processus, la méthode essai-erreur est privilégiée. Ce management participatif n'induit pas que la proposition issue du groupe de travail sera toujours intégralement mise en œuvre ou suivie telle que présentée, le cadre reste décisionnaire et responsable. Il doit néanmoins veiller à bien expliciter ses choix à partir des propositions et réflexions du groupe de travail. C'est un grand changement dans les pratiques managériales qui nécessite de la méthode, de la transparence dans l'objectivation de la décision et un accompagnement au changement.

-Nécessité de créer des Domaines d'Activité Stratégique (DAS) dans chaque secteur pour mieux piloter l'activité et être force de propositions : Les secteurs sont actuellement organisés autour d'au moins 6 établissements et diverses actions, sans rapprochement et/ou mutualisation de missions et de compétences entre ces derniers, ce qui présente un déficit en termes de stratégie et de perspectives alors même que les missions, les financements et les publics sont proches en termes de problématiques. D'autre part, ce morcellement et cette séparation entre établissements/actions entraînent une parcellisation du pilotage global au niveau de la direction du secteur, répondant aux besoins et sollicitations des uns et des autres souvent en dehors de toutes démarches de cohérence plus globale.

En termes de perspective, une réflexion quant à une restructuration prenant appui sur des domaines d'activité stratégique a émergé.

En effet, un domaine d'activité stratégique est un **ensemble qui partage les mêmes ressources,** affronte les mêmes « concurrents » et peut donc faire l'objet d'une stratégie spécifique. Les DAS sont des divisions des activités d'une organisation en segments homogènes. L'activité de l'entreprise peut ainsi être décomposée en **segments stratégiques** qui présentent les mêmes **facteurs clés de succès** à l'origine de la création de valeurs.

- Evolution du modèle économique : il ne s'agit pas de rechercher des économies d'échelle cependant la question économique ne peut être ignorée dans certains services de la Fondation. La reconfiguration de l'organisation hiérarchique sera vigilante à ne pas augmenter le nombre de cadres sauf en cas d'accroissement d'activités et création de nouveaux projets et/ou services.
En synthèse, il est utile de rappeler qu'une note présentant les enjeux de notre secteur ainsi que de la stratégie de la Fondation a été communiquée à tous les salariés en septembre 2018 pour sensibiliser et favoriser l'appropriation des évolutions engagées et à venir. Cette réorganisation s'inscrit dans la parfaite continuité de ce document joint en annexe.

En conclusion, il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques (développement du pouvoir d'agir et innovation), afin d'accroitre son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

3.2 Organigramme de la Fondation de Nice

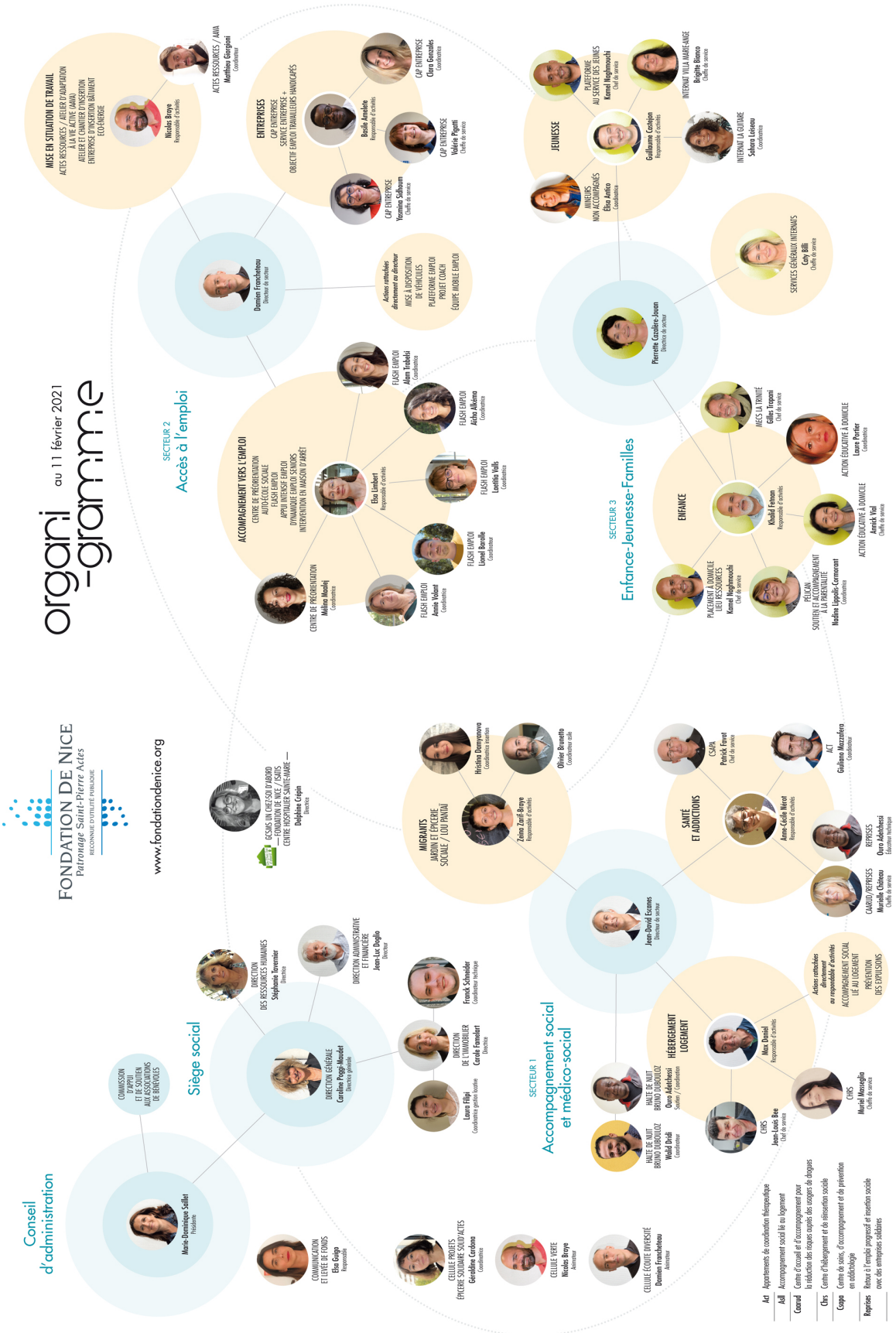

3.3 Organigramme du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

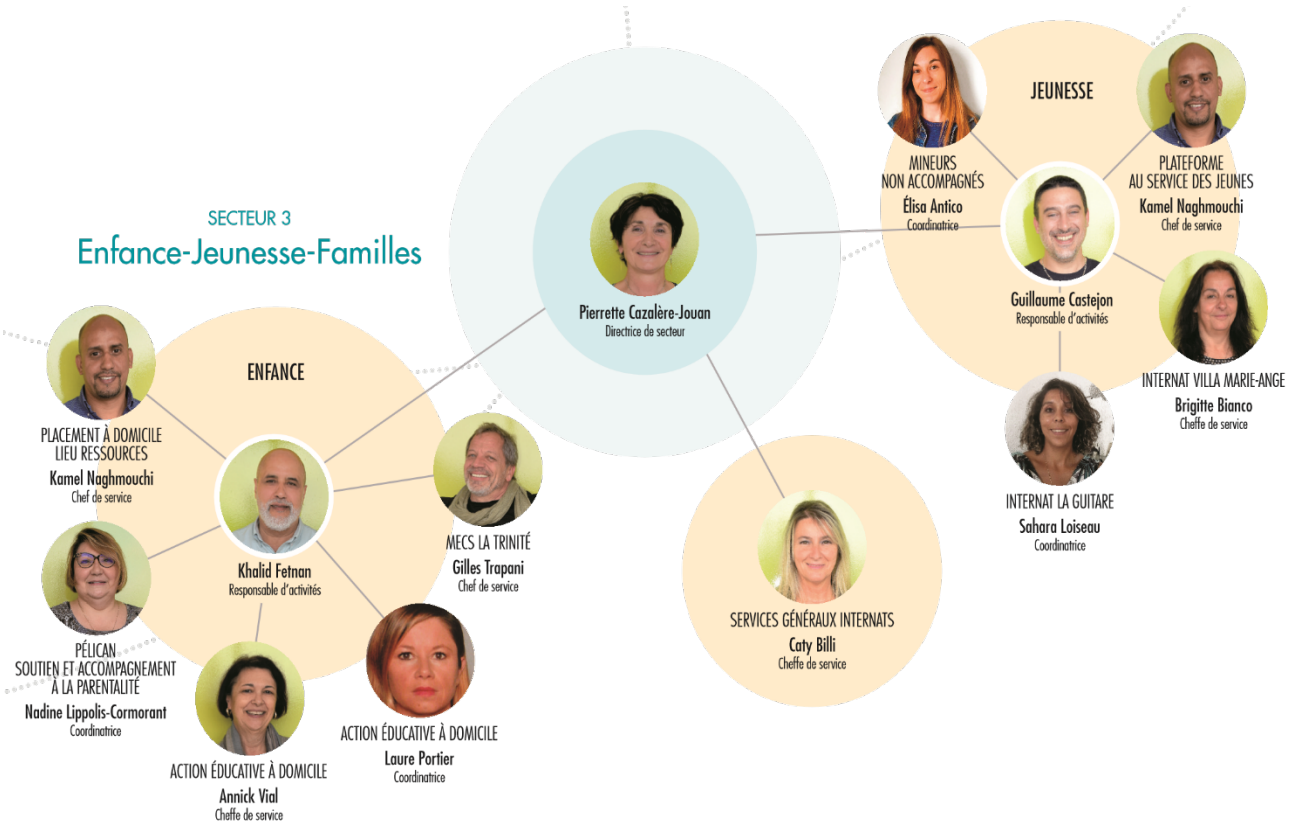

3.4 Formation des personnels

Les formations effectuées en 2020 :

INTITULEES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Perfectionnement des méthodologies de prise en charge des familles en référence à l'approche systémique	12
Premiers secours en santé mentale	18
Prévenir et gérer les situations difficiles	6
Développement du Pouvoir d'Agir	7
Surveillant de Nuit Qualifié	1
Protection, droit et accès au séjour des mineurs étrangers isolés	7
Co-Développement	1
Séminaire d'Intelligence collective pour les cadres du secteur durant deux jours le 13 et 14 octobre 2020	10

La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants

Interventions/Établissements	Maison de l'Enfance
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	• 05 octobre SN • 12 octobre SN • 10 novembre annulé • 12 novembre annulé
Évacuation nocturne	25 septembre 2020
Évacuation diurne	25 septembre 2020

La formation continue annuelle des cuisiniers aux procédures HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point, soit Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise) est assurée et suivie par la société POMARES.

4 GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

4.1 Plan d'investissements

Conformément au plan pluriannuel d'investissement 2018-2022, en 2020, il a été procédé dans le bâtiment hébergement de la Maison d'enfants à caractère social à l'équipement de moustiquaires dans toutes les chambres d'enfants.
Par ailleurs, il a été procédé à l'achat d'une armoire frigorifique et d'un lave-linge professionnel.

À LA TRINITE :

Equipement de moustiquaires……14 465,00€
Achat d'une armoire frigorifique ……..2575,80€
Renouvellement d'un lave-linge professionnel ……5997,90€
Matériel informatique ……6 216,00 €
Soit un total de……29 254,70 €

4.2 Emprunts en cours

Pas de nouvel emprunt contracté pendant l'année 2020.

4.3 Organisation de l'économat et pilotage d'achat

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur y compris pour la MECS de la Trinité. Une journée tous les 15 jours, la comptable du secteur se rend à la Maison de l'enfance de la Trinité pour assurer le suivi des régies, des moons cards. Elle reste un appui technique pour les cadres du secteur.

4.4 Sécurité sanitaire COVID 19

En cette année 2020, depuis mars, des plans de continuité ont été systématiquement élaborés pour chaque site du secteur, réajustés en fonction des périodes de confinement et de déconfinement. Des protocoles concernant les consignes sanitaires liés à la continuité des activités ont été élaborés au sein de la Fondation et diffusés en temps réel à l'ensemble des salariés et des publics sur les sites.

4.5 Sous-traitance

Le lavage des draps à la MET n'est plus confié à ALC depuis juin et le lavage des draps est désormais assuré sur place. Le nettoyage des vitres est assuré par la société NET 06. Ils interviennent une fois tous les deux mois pour entretenir les bâtiments hébergement et administratif.
En 2020, la Fondation a lancé un appel d'offres pour le choix d'un prestataire pour assurer l'entretien de l'ensemble des espaces verts.

4.6 Maintenance et sécurité

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation et permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens. En 2020, c'est le bureau de contrôle QUALICONSULT qui s'est chargé des contrôles périodiques (électricité, gaz, ascenseur, équipements sportifs, parafoudre…) de la Maison de l'Enfance. L'APAVE garde cependant le contrôle concernant les questions de vérification des eaux pour la légionnelle. Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » obligatoires au sein de la Maison de l'Enfance et de la Trinité. Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, formé les personnels avec l'association secourir 06. Les exercices de confinement seront à renouveler avec l'association secourir 06. Un système visiophone sera installé à l'entrée des deux bâtiments A et B en 2021 afin de sécuriser les lieux.

4.7 Entretien des locaux, du matériel et des véhicules

La Maison de l'Enfance de la Trinité bénéficie du soutien du Conseil Départemental pour l'entretien des bâtiments et pour les travaux importants lui incombant en sa qualité de propriétaire.

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien organise des visites et assure les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. Une note interne a précisé aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités.
Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

4.8 Mise en place d'un système rondier PTI (Protection du travailleur Isolé)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer : d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit), d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.
Un système de vidéosurveillance a été installé et permet de visualiser l'entrée des studios situés derrière le bâtiment A.

5 GESTION DES MOYENS FINANCIERS

5.1 Charges de la section d'exploitation

5.1.1 Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Réalisé 2019	Budget Prévisionnel 2020	Budget réalisé 2020	Ecart
227 681,54€	235 266.00	233 208,44€	-2 057,56 €

Comme pour l'exercice précédent, le groupe est présenté presque en équilibre avec un écart de 2 057,56 € en positif. Pour cette année 2020, année particulière, on peut toutefois noter :

Ligne 606 « achats non stockés de matières et fournitures » :

Nous constatons un écart de 3789.75 € contre 6 629,74€ en 2019.
Il est à noter des lignes déficitaires qui s'explique de la façon suivante :

- La consommation de gaz présente un écart de 4770 € due à une augmentation de l'utilisation plus importante des bâtiments, en particulier avec la mise en place de l'école à la maison dans le bâtiment A qui a duré le temps du premier confinement et de l'aération systématique des lieux.
- Les dépassements de 2000€ des produits d'entretien et de 4000 € sur les fournitures médicales s'expliquent par la mise en place des protocoles sanitaires, l'achat de matériel (masques, gels, lingettes virucides, gants, blouses…)
- Un dépassement de 1700 € sur les fournitures hôtelières est également à constater compte tenu de l'équipement supplémentaires effectué pour les salles de bains, l'achat de lits pliants par anticipation de clusters.

Il est à noter des lignes excédentaires qui s'expliquent de la façon suivante :

- La consommation de carburant pour 1500€ due à une diminution des accompagnements des enfants à l'extérieur,
- Un écart de 3400€ sur les fournitures de loisirs et des activités de groupes qui n'ont plus été favorisées (anniversaires, départs, fêtes de l'été…)
- Un écart de 2800 € lié en partie aux vêtures dont le montant attribué diffèrent selon l'âge des enfants

Ligne 6111 « services extérieurs » : durant la période de confinement lié au covid 19, l'écart de 3091 € s'explique par une diminution des consultations de spécialistes et des prescriptions médicales y compris des soins divers type orthopédie, dentaire, ophtalmologique…

Ligne 611 12 « sous traitance » : l'économie de 8 773 € sur les prestations à caractère médico-social » s'explique par une très nette diminution des transferts à la semaine et des activités de loisirs et de vie sociale.
Ligne 6288 « autres prestations » : le dépassement de 16 557€ s'explique de la façon suivante :
Cette ligne sous-estimée au budget initial correspond pour 10 000 € au coût du support informatique et à l'hébergement cloud. Ces prestations sont devenues indispensables dans le fonctionnement des services à la MET. Pour le reste 13 400 € ces dépenses regroupent plusieurs types de prestations, par exemple : La réalisation « d'une étude faisabilité photovoltaïque » des toits de la MECS et

l'accompagnement des enfants au compostage par l'association Apis Mellifera s'élève à 2500€.Une dératisation a été effectuée dans le bâtiment A pour un montant de 1760 €.

5.1.2 Groupe II - Dépenses afférentes au personnel

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Ecart
1 769 271,40 €	1 854 980, 00€	1 826 324,18€	-28 655,82€

La valeur du point est portée à 3,80 €
Cet écart s'explique par un non remplacement systématique de certains postes à temps partiel et une mutualisation des personnels en particulier sur l'internat et sur le PAD.

5.1.3 Groupe III – Dépenses afférentes à la structure

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Ecart
305 953,27 €	290 066,00€	282 851,05 €	-7 214,95 €

Ce groupe génère un écart de 7 214,95 € qui s'explique principalement par :

- La diminution constatée sur la ligne 6152 « Entretien et réparation sur bien immobiliers » de 7 919,73 €. Il est à noter peu de réparations pour l'exercice 2020.
- La diminution constatée sur la ligne 6156 « maintenance » de 2 511,39 €. Le changement de prestataires a induit une diminution en particulier de l'entretien de la cuisine et la désinsectisation de 2019 n'a pas été à renouveler.

TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II ET III DES CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Ecart
2 302 906,21€	2 380 312,00€	2 342 383,67€	-37 928,33€

5.2 Produits de la section d'exploitation

5.2.1 Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Variation
2 365 123,35 €	2 375 212,00 €	2 375 212,00 €	

5.2.2 Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Variation
2 3 686,88 €	5100 €	18 977,86 €	13 877,86 €

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 15 168 € soit

- Les heures de délégations mutualisées et remboursées au prorata du réalisé sur l'année pour un montant de 10 437 €
- Régularisation pour activités partielles et gardes d'enfants pour 4353 €

5.2.3 Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Variation
2 164,42 €		980,00 €	980,00 €

Les autres produits exceptionnels correspondent à des participations de l'association children and future pour l'achat d'ordinateurs pour l'école à la maison.

TOTAL GENERAL DES GROUPES I, II & III DES PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

Réalisé 2019	Budget accordé en 2020	Réalisé 2020	Variation
2 390 974,65€	2 380 312,00€	2 395 169,86 €	14 857,86 €

5.3 Détermination du résultat d'exploitation

Le résultat comptable de l'exercice présente **un excédent de 52 786,19 €**

Compte tenu de la régularisation de la provision de congés payés de – 20 538,00 €

La demande de résultat à affecter est **de 32 248,19 €.**

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat dans le cadre de la consolidation des différents établissements et des services inclus dans le CPOM (cf note générale du secteur sur l'analyse des comptes administratifs).

6 CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 2021

2020 a été une année marquée par une situation sanitaire inédite lié à la COVID 19.
Entrecoupée de nombreux confinements, re-confinements, de consignes sanitaires contraignantes, les équipes et les enfants ont su remarquablement s'adapter et continuer ainsi à assurer les missions confiées pour l'accompagnement des enfants confiés.

Au-delà des éléments de conclusions de chaque entité, de la Maison d'enfants à caractère social « hébergement Trinité », du «placement à domicile » et du «lieu ressource » qui témoignent de véritables ressources pour l'accompagnement et le suivi des enfants,

Il conviendra en 2021 de :

- Réadapter le projet de service de la MECS et de rédiger celui de chaque groupe avec les équipes et en associant les enfants,
- Continuer à travailler et à réajuster les projets inscrits dans la feuille de route du secteur Enfance-Jeunesse-Familles dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance,
- Faire en sorte que les anciens enfants accompagnés puissent intégrer les équipes dans le prolongement de la réflexion et de la formation sur les travailleurs pairs,
- D'initier des méthodes pédagogiques nouvelles dont le good behavior game ou le jeu du comportement adapté,
- De mettre en place des formations bientraitance dans le prolongement de celle initiée en 2019,
- De rénover, d'embellir les lieux de vie de loisirs des enfants,
- De favoriser tous les projets développant le pouvoir d'agir des enfants, des équipes et l'innovation sociale

ANNEXE

- **APIS MELLIFERA : COMPOSTER A LA MET – RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2020 - FONDATION DE NICE**

COMPOSTER A LA MET - RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL

Période : **Année 2 - du 26/06/2019 au 26/06/2020**
Date de mise en service du composteur : **25/06/2018**

LES PRINCIPAUX FAITS DE L'ANNEE 2

LA DYNAMIQUE

Des rendez-vous réguliers pour accompagner la transition des équipes

date	nature	participants	participants
24/10/2019	Entretien avec Epicerie sociale : essai de broyeur manuel	Epicerie sociale	4
03/12/2019	Sensibilisation au compostage pour Educateurs et Enfants	3 Educateurs, 9 petits, 6 ados	18
04/12/2019	Atelier : utiliser le compost pour nourrir le jardin	Petits	~8
07/01/2020	Réunion pédagogique avec Point sur le Compostage	Educateurs Equipe Grands + Maîtresses Maison	~ 8
09/01/2020	Réunion pédagogique avec Point sur le Compostage	Educateurs Equipe Petits	~ 6
04/03/2020	Atelier : fleurir les jardinières	Petits + Lieu Ressource	~8
10/06/2020	Atelier : les animaux du compost	Lieu Ressource	~7
24/06/2020	Atelier : les animaux nocturnes	Petits et Ados	12

- La technique de compostage est **bien assimilée** par ceux pratiquant régulièrement.
- Il s'agit désormais de renforcer l'attractivité de la démarche auprès de tous, de réduire les freins au compostage déjà identifiés, pour **parvenir à composter tous les biodéchets** générés par l'établissement et ses usagers.
  Rappel (loi sur la croissance verte) : le tri à la source sera obligatoire pour tous le 31/12/2023.
- Le travail sur les **freins** se poursuit avec une assistance adaptée :
  - Peurs : sensibilisation, entraide, rôle du Référent
  - Manque d'intérêt : conscientisation, ateliers de sensibilisation, communication

Une pratique du compostage en progression, qui reste à soutenir :

- Groupe des petits : pratique régulière et assimilée
- Epicerie sociale : pratique régulière et assimilée
- Groupe des grands : pratique encore occasionnelle à développer davantage
- Cuisine : pratique encore occasionnelle à développer davantage
- Lieu ressources -> les repas collectifs : à initier (nouvelles éducatrices)
- Personnels administratifs/pédagogiques qui déjeunent sur place : à initier

Du Compost pour le jardin, les jardinières et les espaces verts de la MET

- Une Production d'environ 500 kg de compost par an (1000 l) pour un usage au jardin pédagogique partagé, au sol et en embellissement dans les jardinières.
- *Grâce au compostage d'environ 2500 kg / an de biodéchets (7 kg/jour en moyenne)*
- *Ce qui correspond aux déchets générés par 47 repas / jour environ.*
- *Contributeurs pour les apports de biodéchets : la MET et l'Epicerie sociale.*

Poursuite du compostage en période COVID :

- Une poursuite rendue **possible** par les bonnes pratiques en vigueur, la présence constante de broyat dont l'utilisation est indispensable pour une bonne hygiènisation des process
- Un affichage adapté sur le site a permis de **bien encadrer la pratique** (ci-dessous)

Des ateliers « compost » élargis à une sensibilisation à la nature

- Atelier 1 – 04/12/2019 – utiliser le compost au jardin (Petits)
- Atelier 2 – 04/03/2020 – fleurir les jardinières de la MET (Petits, Lieu Ressource)
- Atelier 3 – 10/06/2020 – les animaux du compost et du jardin (Lieu Ressource)
- Atelier 4 – 24/06/2020 - les animaux crépusculaires et nocturnes (Petits, Ados)

Les ateliers rencontrent un bon intérêt de la part des enfants.
Le site de la MET se prête parfaitement aux expériences nature in situ. La difficulté réside à caler les dates en raison des plannings chargés de l'établissement.
Quelques illustrations sont présentées en annexe 3.

D'autres bénéfices indirects

- Valorisation sociale et communication : un projet qui intéresse !
  - Visite de l'Adjointe à l'environnement de la ville de Monaco avec interview des intervenants MET (Gilles Trapani et Juliana référente) ; La visite a fait l'objet d'un reportage sur RadioEthic (juillet 2019) : http://www.radioethic.com/podcasts/rencontre-pollinisatrice-avec-un-maitre-composteur-qui-essaime-a-nice
  - Visite de la chargée de mission Déchet de la Communauté de communes des Alpes d'Azur (janvier 2020)
  - (annulé COVID) Participation à l'événement national Tous au compost
- Réinvestissement du potager pédagogique par la MET (ateliers pour les petits,...)
- Lancement des petits recycleurs par les Educateurs du groupe des Petits de la MET
- Diagnostic de meilleure qualité alimentaire
- Visite de la Maison de l'éducation à l'alimentation durable (MEAD) de Mouans Sartoux pour s'inspirer des bonnes pratiques de cette commune (25/11/2019)

LE SUIVI TECHNIQUE DU COMPOSTEUR

- **Tenue du registre réglementaire** de suivi du compostage de proximité en établissement cf annexe 1
- **Visites de contrôle et conseil** : à une fréquence moyenne **mensuelle.**
- 6 retournements du compost et transferts de bacs, pour produire 500 kg de compost
- **Contrôle des pratiques** des usagers : vérification des **montées en température** (hygiènisation), rappels sur le découpage des biodéchets, l'usage du broyat, arroser et brasser le compost, traiter les odeurs induites par des pratiques non encore maîtrisées par tous.
- **Encourager**, expliquer, échanger avec les nouveaux usagers et les référents
- **Fourniture de broyat** : environ 1 fois par trimestre
- **Amélioration** de l'aération du bac de broyat
- Edition d'une fiche de suivi (en complément du tableau de suivi annuel) ; cf annexe 2
- **Entretien** complet (nettoyage, séchage, petites retouches (du 29/06 au 01/07/2020)

Le tableau de suivi détaillé des interventions techniques figure en annexe 2.

SYNTHESE - PROPOSITION POUR RENFORCER LES PRATIQUES EN ANNEE 3

La mise en place d'un compostage en établissement est un **projet ambitieux** à forte valeur environnementale, qui nécessite un **changement des pratiques internes** et de l'organisation.
Malgré son intérêt économique, écologique et sanitaire, la pratique du compostage reste encore anecdotique dans le département où la MET fait figure de précurseur.

Pour que la pratique du compostage se poursuive dans l'établissement, il parait nécessaire de **maintenir un soutien externe pérenne**, comportant un volet Technique et un volet Accompagnement (au changement, à la reconnexion à la nature).

Une demande accrue est apparue pour l'animation d'ateliers nature permettant de connecter les enfants et d'augmenter leurs expériences nature et d'interagir sur leur lieu de vie.

Nous proposons de maintenir notre assistance en Année 3 pour continuer et renforcer les pratiques, selon :

- **Volet Technique - Expertise**
  - Former et Soutenir le(s) référent
  - Assurer le suivi technique, les retournements et l'entretien du site
  - Fournir du broyat calibré et adapté (indispensable à un bon fonctionnement)

- **Volet accompagnement**
  - Animer des ateliers nature : augmenter le nombre d'ateliers et aborder davantage de thèmes nature *(observation des chauve-souris, insectes butinant, jeu de piste forme couleur odeur, fleurs des alpes maritimes,...).*
  - Poursuivre les Formations pour tous (nouveaux arrivants) en adaptant à la disponibilité des éducateurs (à la carte plutôt qu'en groupe)
  - Maintenir l'engagement des pionniers : promotion, actions, fêtes
  - Diffuser une fiche de suivi à chaque intervention pour mieux communiquer

Annexe 1 – Registre réglementaire du suivi technique de compostage en établissement

FICHE DE SUIVI DE SITE DE COMPOSTAGE - Site : Maison de l'Enfance - Année 2

Responsable de Suivi : Apis Mellifera – Mme Georges Cécile 06 42 20 37 02

page 1 de 1

date	interv	Interventions effectuées	Fonctionnement Bac 1	Indicateur sur le compost	Temps interv. min	remarques
08/07/2019	CG	Visite + A + R sur place	T° =		30'	Arrosage nécessaire
31/07/2019	CG	Visite + A + R sur place	T°= 51°	B2 = 30° ; bien décomposé	60'	Arrosage dans 3 bacs
04/09/2019	CG	1ER TRANSFERT DE BACS ; A, C, T23, T34, T45	T = 50°	B2 bien décomposé mais sec	90'	Arrosage dans les 3 bacs ; odeur ds B1 trop sec ; remettre du broyat
11/09/2019	CG	Apport de broyat 4 sacs soit ½ bac				
25/09/2019	CG	Visite bac apport + A	T = 52°		15'	Arrosage ; gros morceaux dont pain
30/10/2019	CG	A + R sur place + B ; apport de broyat 3 petits sacs soit ¼ de bac	T = 62°		60'	Arrosage ; pains entiers ; gobelets café
12/11/2019	CG	2EME TRANSFERT DE BACS ; A, C, T23,T34, T45	T = 65°	Dispo pour usage ds B4 B5, beau	180'	Presque tout le broyat a été consommé
14/11/2019	CG	Apport broyat 4 * 40 kg			30'	Soit 1/4 de bac broyat ;
05/12/2019	CG	R sur place du bac apport			30'	Utilisation ½ bac compost pour jardin MET
18/12/2019	CG	A + R + B	T = 43°	Il en reste à utiliser ds B3	30'	Griffe à retrouver, qqes gros morceaux
21/01/2020	CG	3EME TRANSFERT DE BACS ; apport broyat 2 sacs de 20 kg	T = 45°		180'	Cusines mettent gros morceaux et ne decompactent pas ; pb gobelets
18/02/2020	CG	R sur place du bac apport (rempli 1/3)	T = 40°		30'	Griffe enfouie ; 1 seau gobelets ; citrons entiers ; urgent broyat
26/02/2020	CG	Apport broyat 7*70 l			20'	Total broyat A2 environ 1400 l
24/03/2020	CG	4EME TRANSFERT DE BACS ; apport broyat 3 * 30 l	T = 42°		180'	A peu près ok ; posé affichette covid
27/04/2020	CG	R sur place du bac apport (rempli 1/3) + A ; Apport broyat 3 * 30 l	T = 50°	B3 complet à utiliser, B4 vide	90'	
28/05/2020	CG	5EME TRANSFERT DE BACS ; + A	T = 52°	B4 rempli ; B3 rempli	150'	Ok, trou animal rebouché
29/06/2020	CG	(A venir) 6EME TRANSFERT DE BACS			Estimé 120'	
29/06-01/07	CG	Travaux d'entretien : nettoyage, séchage, retouches				Prévisionnel ; étalé sur 3 jours ;

Opération : A arrosage ; B apport broyat ; C contrôle température ; T transfert de bac ; R retournement ; CR criblage ; D distribution

Annexe 2 – Fiche de suivi d'une intervention compost (exemple)

Apis Mellifera	SUIVI DE SITE DE COMPOSTAGE	Nom du Site : Maison de l'Enfance Date : 28 mai 2020

Intervention réalisée Contrôle Relevé de température du bac d'apport (T= 52°) Retournement et arrosage des bacs de compost Rebouchage du trou fait par un animal	**Etat du site** Les biodéchets sont bien recouverts. Les gros biodéchets sont **bien découpés** -> absence d'odeur désagréable Sauriez-vous identifier l'animal qui a creusé sous le composteur ?
Recommandations	**Points de vigilance**

Photos

Mesure de la température dans le bac d'apport

Fin de retournement : le bac d'apport a été vidé, du compost est à nouveau disponible dans le dernier bac

Tomates au menu ?

Les fraisiers apprécient le jardin de la MET

Annexe 3 – Quelques illustrations des réunions pédagogiques et des ateliers

Réunion pédagogique avec les éducateurs 20/01/2020

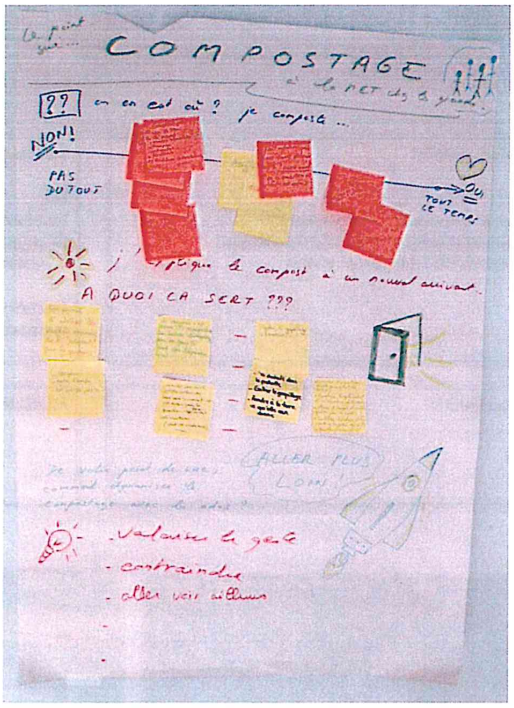

Atelier nature

L'usage du compost : Planter des fleurs

Atelier nature
L'usage du compost :
Nourrir le jardin pédagogique

Atelier nature
Observer les animaux du compost

Atelier nature
Observer les animaux crépusculaires et nocturnes
(martinets, chauve-souris,...)

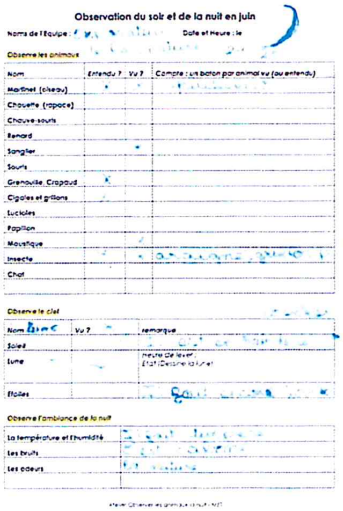

Observation du soir et de la nuit en juin

Noms de l'équipe : Date et Heure : le

Observe les animaux

Nom	Entendu ?	Vu ?	Compte : un bâton par animal vu (ou entendu)
Martinet (oiseau)			
Chouette (rapace)			
Chauve-souris			
Renard			
Sanglier			
Souris			
Grenouille, Crapaud			
Cigales et grillons			
Suicides			
Papillon			
Moustique			
Insecte			
Chat			

Observe le ciel

Nom	Vu ?	remarque
Soleil		
Lune		heure de lever Etat (Dessine la lune)
Etoiles		

Observe l'ambiance de la nuit

La température et l'humidité	
Les bruits	
Les odeurs	

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

© Fondation de Nice • Avril 2021